

AQVITANIA

TOME 27

2011

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
A. DUMAS, A. DAUTANT, TH. CONSTANTIN, A. BESCHI	
La sépulture du premier âge du Fer de Cabranc (Barbaste, Lot-et-Garonne).....	7-18
TH. LE DREFF	
Fours et ateliers de potiers au second âge du Fer dans l'isthme gaulois.....	19-60
DOSSIER "TINTIGNAC"	
CHR. MANIQUET, TH. LEJARS, B. ARMBRUSTER, M. PERNOT, M. DRIEUX-DAGUERRE, P. MORA, L. ESPINASSE	
Le carnyx et le casque-oiseau celtiques de Tintignac (Naves-Corrèze). Description et étude technologique	63-150
E. ARTICA	
Júpiter en los Pirineos. El mundo religioso vasco-aquitano.....	151-178
PH. POIRIER, AVEC LA COLLAB. DE A.-M. FOURTEAU-BARDAJI	
Contribution des fouilles récentes à la connaissance de l'édifice monumental dit des "thermes" de la rue Arthur Ranc à Poitiers (Vienne).....	179-200
DOSSIER "EN SOUVENIR DE MICHEL MARTINAUD"	
V. MATHÉ, FR. TASSAUX	
Avant-propos.....	203-204
R. CHAPOULIE, V. MATHÉ	
Sur les pas de Michel Martinaud, géophysicien.....	205-214
V. MATHÉ, M. MARTINAUD †, P. GARMY, D. BARRAUD	
L'agglomération antique de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde). Organisation de l'espace, structures et formes de l'urbanisme.....	215-242

CHR. SIREIX	
Contribution des prospections géophysiques à la découverte du principal centre potier antique des Bituriges Vivisques : Vayres-Varatedo (Gironde)	243-252
S. FARAVEL	
L'apport des prospections géophysiques de Michel Martinaud à l'archéologie castrale en Aquitaine	253-264
E. BOUBE	
Contribution à l'étude de la <i>villa</i> de Chiragan : mobilier, galettes et décors en verre inédits	265-296
E. JEAN-COURRET	
Le Puy-Paulin à Bordeaux : porte possible de l'enceinte antique et maison médiévale des Bordeaux/Puy-Paulin	297-328
M. CAVAILLÈS, BR. VELDE	
Le couvent des Cordeliers de Parthenay (Deux-Sèvres) : étude des vitraux et des sépultures	329-350
CHRONIQUE	
I. CARTRON	
Chronique de l'archéologie médiévale du haut Moyen Âge en Aquitaine entre Loire et Pyrénées (2003-2011)	353-360
THÈSE	
C. BRIAL, Les décors sculptés à personnages des monuments funéraires en Aquitaine sous le Haut-Empire	363-368
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS	371

Le Puy-Paulin à Bordeaux : porte hypothétique de l'enceinte antique et maison médiévale des Bordeaux/Puy-Paulin

RÉSUMÉ

L'historiographie consacrée à l'enceinte antique de Bordeaux profite depuis peu de l'analyse des données médiévales et modernes permettant de distinguer des réappropriations manifestes des fortifications, d'autres structures qui pourraient relever des vestiges antiques. C'est dans cette perspective que sont analysés les plans du XVII^e s. issus du chartrier de Puy-Paulin sur lesquels se fonde l'identification probable d'une porte originelle de l'enceinte antique, très tôt captée par la maison médiévale des Bordeaux/Puy-Paulin, bénéficiaires de prérogatives déléguées par l'autorité publique. L'hypothèse invite enfin à proposer de nouvelles réflexions concernant l'urbanisme de la ville du Haut et du Bas-Empire.

MOTS-CLÉS

Antiquité, Moyen Âge, Bordeaux, fortification, porte, maison forte, aristocratie.

ABSTRACT

Recently, the historiography of the roman fortification of Bordeaux takes advantage of analyzing medieval and modern data which allows to distinguish some obvious reappropriations of fortifications and other structures which could be antique vestiges. The maps of the 17th century, stemming from the chartrier of Puy-Paulin, are analyzed in this perspective : this documentary file likely reveals the existence of a primitive gate of the roman fortification, very early got by the medieval house of Bordeaux/Puy-Paulin who benefits from powers delegated by the public authority. Finally, the hypothesis of a roman gate invites to propose new reflections concerning the town planning of *Burdigala* during the Roman Age.

KEYWORDS

Roman Age, Middle Ages, Bordeaux, fortification, gate, tower house, aristocracy.

* Sauf mention contraire, les figures sont de l'auteur.

L'identification des portes originelles de l'enceinte antique de *Burdigala*, puissant rempart de forme globalement rectangulaire érigé vers la fin du III^e s.¹, relève presque de la quadrature du cercle : comment faire se correspondre la fragilité des indices archéologiques relatifs aux portes avec l'évocation qu'Ausone (v. 310-394) dresse du cadre urbain du Bas-Empire en quelques vers du *Classement des villes célèbres* ?² À cette question, la très abondante historiographie produite depuis le XVI^e s., fait d'abord primer le témoignage du poète sur tout autre observation et ce, jusqu'à la fin du XIX^e s., période durant laquelle érudits et historiens prolongent les axes du damier de voirie attribué à l'Antiquité pour identifier jusqu'à 14 portes percées dans le mur romain³. En 1907, l'étude d'A. Blanchet évacue l'interprétation littérale du témoignage d'Ausone au profit d'une approche comparative fondée sur ce que commandent les impératifs de défense⁴. Sur cette logique, relayée par la marquise de Maillé et par R. Étienne⁵, on n'admet plus que quatre portes, une par côté, mais il devient alors difficile de concilier la tradition ausonienne sans la déformer ; l'enceinte, qui apparaît aujourd'hui comme le monument le

plus majestueux de la ville du IV^e s., marquant "la naissance d'une nouvelle *Burdigala* dont la puissance et la prospérité ont égalé, si ce n'est dépassé, celles du Haut-Empire"⁶, était alors perçue comme "une masse de fortifications sombres et tristes (...) percée de rares portes"⁷. En 1996, D. Barraud, J. Linères et L. Maurin dissocient le témoignage d'Ausone des "sources médiévales et indices archéologiques" pour ne discuter que des quatre portes qui leur semblent correspondre à la logique de l'urbanisme de l'agglomération, tout en restant prudents dans leur démonstration⁸.

Il faut attendre la dernière décennie pour que les historiens médiévistes entrent dans le débat, dans l'optique de distinguer des portes potentiellement originelles d'autres ouvertures qui sont des réappropriations manifestes du monument au gré des contraintes circulatoires opérées par les transformations urbanistiques et l'implantation de nouveaux pôles de pouvoir, dès lors que les sources du Moyen Âge central et finissant permettent de les appréhender. Ainsi, de la collecte de mentions réalisée dans les cartulaires ecclésiastiques de la fin du XI^e et du XII^e s., Fr. Boutouille distingue celles qui se rapportent à trois ou quatre "portes antiques" de deux autres qui sont "de nouvelles portes ou poternes" inscrites dans le maillage antique⁹. Dans l'*Atlas histo-*

1- Barraud *et al.* 1996 (avec la bibliographie antérieure) ; Barraud *et al.* 2009.

2- Green, éd. 1991, 174-175 : *Distinctas interne vias mirere, domorum / dispositum et latas nomen servare plateas / tum respondentem directam in compita portas*. Maurin & Navarro Caballero 2010, 49 (traduction) : "À l'intérieur, on admire les rues qui quadrillent la ville, l'ordonnance des maisons, l'ampleur des places qui méritent leur nom ; puis les portes qui répondent en droite ligne aux carrefours."

3- Vinet 1565, fol. D verso et Dii : "Quant est des portes de cest antien Bourdeaus, je n'en reconnois que deus ou trois : toutefois par ce peu qu'Ausone en touche, et que j'en puis voir, il y en avoit dix pour le moins, deus de chaque bout, et trois de chaque costé". Baurein 1764, 310-328 retient le nombre de 14 portes (3 sur chacune des faces est et ouest et 4 sur chacune des faces nord et sud) ; cet auteur est le premier à inclure dans son enquête les témoignages médiévaux, mais, lorsqu'il n'a plus d'argument, en particulier pour localiser les portes du côté septentrional (p. 324-325), il s'en remet à "Ausone [qui], parlant des portes de Bordeaux, dit qu'elles étoient placées vis-à-vis les unes des autres et qu'elles répondoient de droit fil à des places publiques : *Tum respondentem directam in compita portas*". Drouyn 1874, 6, sans se référer explicitement à Ausone, reprend également le chiffre de 14 portes : "Quatre portes s'ouvraient dans chacun des grands côtés et trois dans les petits". Jullian 1890, 596 reprend cette proposition ; son opinion varie dans ses publications postérieures car il réalise qu'un tel nombre d'ouverture est incompatible avec la mise en défense du *castrum*.

4- Blanchet 1907, 170.

5- Maillé 1959, 177 ; Étienne 1962, 208-210.

6- Maurin & Navarro Caballero 2010, 49.

7- Étienne 1962, 208.

8- Barraud *et al.* 1996, 51 : "Il est certain qu'en dehors de la porte fluviale, trois ouvertures paraissent s'imposer, correspondant aux deux axes principaux distingués de longue date dans l'agglomération de l'Antiquité tardive et occupés aujourd'hui par les rues Porte-Dijéaux et Sainte-Catherine (...). Néanmoins, si, faute d'informations nouvelles, nous suivons ces hypothèses anciennes, ce n'est pas sans réticences : les portes de deux côtés opposés ne s'ouvrent pas toujours aux extrémités du même axe (...), mais plutôt aux extrémités d'un tracé en baïonnette, comme le montrent, parmi d'autres villes du Haut et Bas-Empire, les exemples de Trèves ou de Dax."

9- Boutouille 2003, 60 pour les références précises aux sources. Les portes possiblement antiques sont la porte Judaïque (*Judea*), attestée en 1075, et la porte Médoque en 1127. La mention d'une *porta civitatis* signalée entre 1126 et 1131 dans le prolongement de la route venant de Saint-Genès et Ladors peut correspondre à l'une des deux portes ouvertes sur le côté méridional, la porte de la Cadène ou la porte Basse. La porte Navigère ouverte sur la Garonne "n'est plus mentionnée au Moyen Âge en raison de l'envasement de l'ancien port intérieur". Les nouvelles ouvertures sont, sur la courtine sud, la porte Bégueyre (*Vicaria*), apparue dans les textes entre 1173 et 1180 par un patronyme, et la porte des Paus, ouverte à l'est, dans le prolongement du *decumanus* Saint-Rémi, mentionnée dans l'enquête sur les padouens de la ville en 1262.

rique de Bordeaux, P. Régaldo passe pour la première fois en revue les onze portes ouvertes dans l'enceinte antique qui sont renseignées par différents textes médiévaux et modernes¹⁰. Sur les onze cas recensés, sont clairement distinguées cinq portes d'origine médiévale¹¹ et d'autres, dont ne sont relevées que des attestations entre le XI^e et le XIII^e s. Parmi ces dernières mentions, l'auteur retient les trois plus anciennes, soient les portes de la Cadène (v. 1130), Médoque (1127) et Judaïque (1075), qui "correspondent aux deux extrémités du *cardo maximus* supposé, sensiblement notre rue Sainte-Catherine, et à l'extrémité occidentale du *decumanus maximus*" de la rue Porte-Dijeaux. On sent ici combien l'ancienneté des mentions paraît sous-tendre l'identification plausible des portes antiques sur les flancs terriens du rempart¹².

De ces revirements de la trajectoire historiographique s'esquissent plusieurs tendances qui conduisent à reconsidérer notre approche de la ville antique. La première est que le placage littéral du témoignage d'Ausone pour identifier et localiser les portes originelles de l'enceinte est déformant. Il conduit à déduire des faits spatiaux ponctuels à partir d'une représentation mentale – et qui plus est poétique – et globale de la ville dont plusieurs clefs de lecture nous échappent probablement, ce qui aboutit, *in fine*, à déformer autant les données spatiales que le témoignage en lui-même. La deuxième est que les déductions réalisées à partir des connaissances portant sur l'urbanisme antique s'avèrent plus opérantes, à la fois pour expliquer l'objet urbain mais aussi pour mieux comprendre l'image mentale qui en découle, même si ces réflexions restent très dépendantes de l'actualité des recherches et sujettes à question lorsqu'elles se fondent sur des

modèles trop conceptuels, comme celui de la trame viaire orthogonale notamment¹³. La dernière, encore trop peu mise à profit dans les recherches sur la ville antique, prend le problème à rebours, en examinant les témoignages médiévaux et modernes, tentant de les décrypter pour ce qu'ils sont par les connaissances que l'on a de la topographie et des paysages urbains de ces époques et permettant de questionner, en retour, ce qui pourrait relever d'héritages de la ville antique.

C'est à cette dernière tendance que se rattache la présente contribution, non en traitant de l'ensemble des portes antiques et médiévales de la muraille du Bas-Empire – dossier qui demande des recherches bien plus considérables – mais à l'échelle d'un site, celui de Puy-Paulin, qui bénéficie d'un exceptionnel dossier documentaire et planimétrique que j'ai récemment exhumé pour réaliser l'étude associée aux fouilles préventives menées par S. Girond (Hades), durant l'été 2008, lors de la restructuration des immeubles sis 4-6 place Puy-Paulin et 35-43 rue Porte-Dijeaux¹⁴. Le Puy-Paulin comprend aujourd'hui le quartier compris entre le cours de l'Intendance (nord) et la rue Porte-Dijeaux (sud) ; il est distribué par les rues Louis-Combes (est) et Guillaume Brochon (ouest) qui débouchent sur la place éponyme (fig. 1). La courtine nord de l'enceinte antique passe à mi-chemin des îlots bornés par le cours de l'Intendance et la rue Porte-Dijeaux. Se greffe à elle la maison forte médiévale de la lignée des Bordeaux/Puy-Paulin qui, au gré des successions seigneuriales, est vendue au roi de France au début du XVIII^e s. et devient siège de l'Intendance. La complexité du site observé dans la diachronie nécessite, dans un pre-

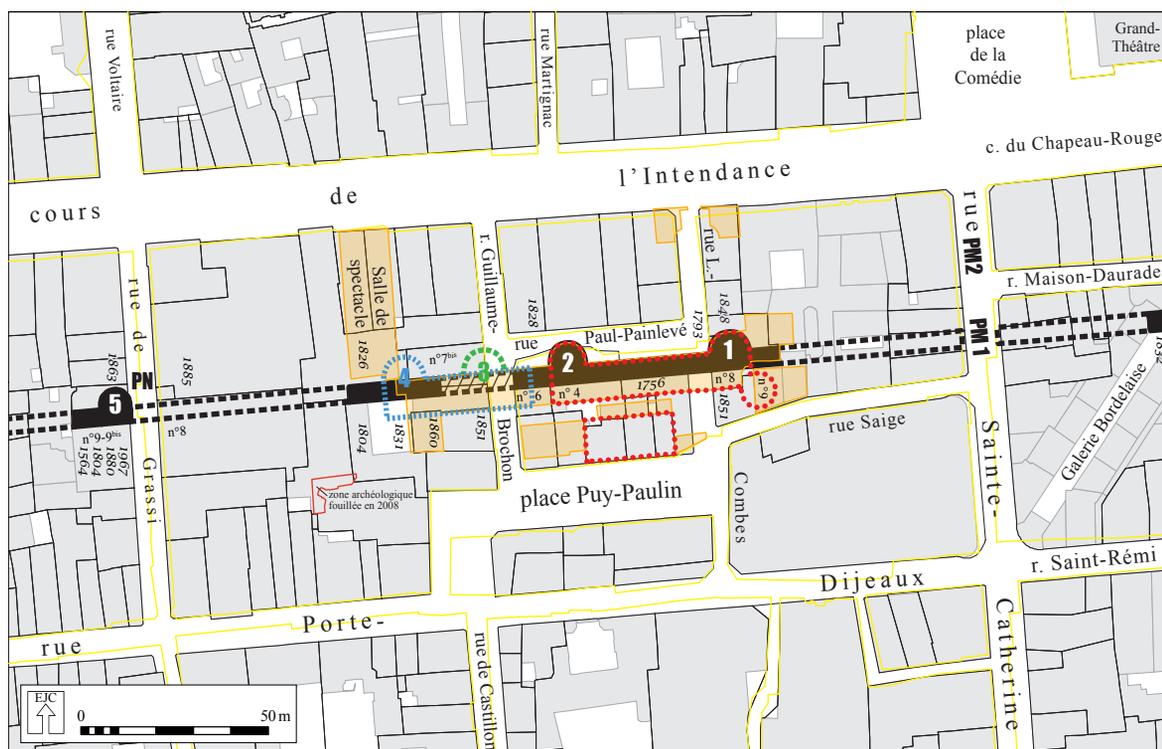
10- Lavaud 2009, t. 3, 26. On peut toutefois regretter qu'à l'instar des autres portes relatives aux enceintes du bourg et de la ville, les portes de l'enceinte antique n'aient pas fait l'objet d'une notice autonome mais d'un commentaire terminant la notice consacrée à l'enceinte du Bas-Empire.

11- *Ibid.*, il s'agit des portes de Duras, d'Entre-deux-Murs, de la plus ancienne des trois portes Saint-Pierre successives, de la porte Saint-André et de celle des Espagnols.

12- Barraud & Régaldo 2003 pour une relecture des données sur la face fluviale orientale du rempart et pour la "porte Navigère" dont témoigne le petit-fils d'Ausone, Paulin de Pella (*Eucharistique*, 44-47, éd. CSEL, XVI, 293) ; Régaldo 2005 pour une nouvelle lecture des données archéologiques anciennes sur le port antique de Bordeaux.

13- Jean-Courret 2006a, 266-267 ; Lavaud 2009, t. 2, 23 : après avoir décrit la trame orthogonale qui détermine des îlots de 120 m de côté (approximativement 406 pieds romains), la réflexion met en avant "quelques découvertes récentes venues quelque peu complexifier cette analyse et montrer que les ingénieurs romains durent probablement tenir compte aussi de différents facteurs topographiques et ou historiques contraignants. (...) Lors des fouilles de l'ancien cinéma Gaumont (Auditorium), cours Clémenceau (2006), est apparue une rue contemporaine de l'ensemble de la trame viaire de la ville, mais qui vient la couper en diagonale. (...) Si le schéma théorique en damier apparaît maintenant clairement fixé, bien des détails nous échappent encore dans l'organisation des îlots urbains et leurs adaptations à la réalité de l'époque".

14- Girond 2011 ; j'ai également participé à cette fouille d'un mois et demi.



- bâti actuel
- parcellaire actuel
- îlots vers 1811-1821
- cortine / tour de l'enceinte antique connue par l'archéologie
- cortine de l'enceinte antique restituée
- hôtel de l'Intendance v. 1756-1757 (d'après AMBx, DD29)
- tour et aile de la maison de Puy-Paulin en 1705 (d'après AN, NII Gironde 2)
- tour de la maison de Puy-Paulin dans le premier quart du XVII^e siècle (d'après AN, J1162, fol. 87)
- maison et église de Puy-Paulin restituée vers la fin du Moyen Âge
- 1863 date des observations archéologiques signalées dans le texte (d'après Jullian 1890, pl. IX hors texte)

Fig. 1. Entre porte Médoque et porte Neuve : rempart antique, maison de Puy-Paulin et hôtel de l'Intendance (données géoréférencées sur le cadastre actuel ; toponymie actuelle).

mier temps, de détailler les données relatives à cette portion de courtine et aux structures qui y sont associées¹⁵ avant d'exposer la documentation et l'appareil critique qui permet de formuler l'hypothèse d'une porte antique possible dans ce secteur. Cette dernière proposition permet d'éclairer la stratégie d'implantation d'un important lignage aristocratique médiéval et d'esquisser quelques réflexions concernant l'urbanisme de *Burdigala*.

ENTRE PORTE MÉDOQUE ET PORTE NEUVE : LE REMPART ANTIQUE, LA MAISON DE PUY-PAULIN ET L'HÔTEL DE L'INTENDANCE

Comme son étymologie l'indique, le *podium Paulini*¹⁶ occupe une hauteur¹⁷ appartenant au mont Judaïque, terrasse alluviale structurant la partie nord du site urbain et au pied de laquelle coule la Devèze. Les fouilles préventives menées en 2008 à l'angle nord-ouest du carrefour des rues Porte-Dijeaux et Castillon attestent de l'occupation continue du site depuis l'époque augustéenne, sans compter la présence de matériel des IV^e-II^e s. a.C. dans des couches fortement remaniées. Situé probablement en marge de l'habitat aggloméré protohistorique – attesté sur les sites proches de La France (1983)¹⁸ et du Grand-Hôtel (2004)¹⁹, le Puy-Paulin est structuré, comme le reste de la ville, par une trame viaire mise en place durant les premières décennies de notre ère. De cette trame qui est pour partie orthonormée²⁰, les *decumani* Intendance/Chapeau-Rouge et Porte-Dijeaux/Saint-Rémy consti-tuent deux des quatre voies decumanes reconnues (fig. 1). L'identification des *cardines* est bien moins nette et, hormis le *cardo*

Sainte-Catherine, seul l'axe Castillon/Cheverus est archéologiquement attesté. Toutefois, cette voie qui relie la place Puy-Paulin à la rue Porte-Basse n'a été observée que sur un très court tronçon, éloigné de 400 mètres du Puy-Paulin, "entre le cours d'Alsace-et-Lorraine et la rue du Loup (...) ; il devait vraisemblablement aboutir à la porte Basse", poterne percée dans la courtine sud de l'enceinte²¹. La courtine nord de l'enceinte du Bas-Empire²² est isocline à cette trame viaire ; elle passe au milieu des *insulae* délimitées par les voies decumanes de l'Intendance et de la Porte-Dijeaux, ce qui implique la destruction du bâti antérieur sur le cours de son tracé²³. Le soubassement de cette fortification (4,50 m de largeur sur 5 m de hauteur en moyenne) est construit en pierres de remploi de grand appareil provenant du démantèlement d'édifices publics et surtout funéraires de la ville ouverte du Haut-Empire ; les blocs ont été retaillés, ajustés et posés à sec avec soin. Cette partie du mur en grand appareil est la mieux connue de l'élévation en raison de la conservation de certains de ses tronçons jusque vers 1870 et de l'intérêt suscité par l'étude des blocs de remploi qui la compose. Le reste de l'élévation, en petit appareil, comprend un blocage de moellons et de bris calcaires noyés dans du mortier, entre deux parements aux assises bien réglées intercalées par des lits de briques à des intervalles de un mètre. On ignore tout du couronnement de cette fortification (parapet, merlons ?) ; les tours qui la cantonnent n'ont été observées guère au-dessus du soubassement en grand appareil, mais, par comparaison à d'autres villes, elles devaient dominer la courtine d'un ou deux étages.

15- Les éléments relatifs à la *domus* médiévale et à l'hôtel de l'Intendance qui lui succède ne seront évoqués que pour les problématiques spatiales qu'ils posent. Le lecteur pourra se reporter à une autre étude (Jean-Courret 2011, à paraître) pour avoir de plus amples développements sur les fonctions associées à ces édifices, sur la topographie et les paysages urbains de ce secteur au Moyen Âge, sur l'éclatement de la seigneurie et du fonds documentaire à l'Époque moderne, sur les lignées et prérogatives exercées par les lignages des Bordeaux et des Puy-Paulin.

16- Brutails, éd. 1907, 85-88, n°CXIII à CXVI ; 164-166, n°CXXXVI, vers 1159-1181.

17- 15 m NgF à hauteur de l'actuelle place Puy-Paulin.

18- Barraud 1988.

19- Sireix 2005.

20- Lavaud 2009, 23-26 et fig. 7 pour une synthèse récente.

21- Bertrand-Desbrunais 1987.

22- Barraud *et al.* 1996 pour les références détaillées à toutes les observations archéologiques résumées ci-après, sauf éléments complémentaires.

23- *Ibid.*, 64 : "Au total, sauf dans les parties marécageuses où le mur reposait sur un grillage ou un pilotage de chêne consolidé par un blocage de pierraille (...), le lit de pose était constitué soit par la roche naturelle, soit, très fréquemment, semble-t-il, par un remblai d'épaisseur variable jeté dans les ruines plus ou moins arasées de constructions plus anciennes".

Observations archéologiques de la courtine et des tours septentrionales

La face nord de l'enceinte a été observée et décrite en de nombreux points, la plupart depuis le milieu du XVIII^e s. (fig. 1). Passons en revue ces différentes observations, d'est en ouest, entre les rues Sainte-Catherine et Grassi qui déterminent un contexte suffisant autour du Puy-Paulin. On notera également les tronçons pour lesquels aucune observation archéologique n'a été faite et qui sont alors parfois documentés par les textes médiévaux et les plans modernes. Bien que riches, les informations livrées par les plans s'avèrent délicates à manipuler, car, si l'on peut cartographier quatre tours sur cette section de courtine associée au Puy-Paulin, ces tours n'apparaissent jamais conjointement ni de la même façon sur les plans modernes.

À l'est de la rue Sainte-Catherine, en 1832, une section d'une dizaine de mètres, fortement remaniée, est découverte lors de l'ouverture de la Galerie Bordelaise. Entre ce point et les structures observées à l'angle des rues Saige et Louis-Combes, aucune investigation n'a été menée sur près de 100 m de part et d'autre de la rue Sainte-Catherine. Aucun indice archéologique ne permet donc d'établir l'antiquité de la *porta Medulcina* signalée en 1127 dans le cartulaire de Saint-Seurin (fig. 1, PM1)²⁴. À une époque postérieure, probablement à situer au plus tôt dans les années 1270-1280 et à coup sûr avant 1414, cette première porte Médoque est doublée, 15 m plus au nord, par une autre porte qui prend le même nom ; les structures de cette seconde *porta Medoca* (fig. 1, PM2) n'ont pas non plus été observées après la fin

du XVIII^e s.²⁵. Les observations archéologiques reprennent sur le flanc nord de la rue Saige dont l'immeuble situé au n°9 est fondé sur des assises de gros blocs qui pourraient représenter des vestiges du rempart²⁶. À l'ouest, dans la continuité de l'immeuble précédent, au n°8 rue Louis-Combes, une fraction du rempart et le soubassement d'une tour semi-circulaire flanquée à la courtine (fig. 1, 1) sont détruits en 1848 lors du percement de la rue²⁷. La documentation icono-cartographique moderne concernant cette tour suggère que son élévation a pu être intégralement reconstruite sur un plan circulaire²⁸.

Entre les rues Louis-Combes et Guillaume-Brochon, les témoignages sont très nombreux. En 1756-1757, lors de la reconstruction de l'hôtel de l'Intendance établi sur la maison de Puy-Paulin, de nombreux blocs inscrits et sculptés sont découverts ; les deux tours les plus orientales de la maison de Puy-Paulin (fig. 1, 1 et 2) ont été conservées, mais profondément remaniées. Celle du n°4 rue Paul-

24- Brutails, éd. 1907, 48, n°LIX, s.d. vers 1120-1130 : cette mention concerne l'origine géographique du tenancier Andron venu saisir la justice du chapitre au sujet d'une terre située près des Piliers-de-Tutelle au lieu-dit "au Quaire" (*Andronem de porta Medulcina ad justiciam venire precepit, de terra que est sub Tutela, in loco scilicet qui vocatur au Quaire*) ; 62, n°LXXX, 29 juin 1127 : cette mention concerne l'origine géographique du même tenancier (*Andronem de porta Medulchina*) ; 79, n°CVI, 1168 : Garsende de Pontet donne au chapitre plusieurs biens parmi lesquels une maison située à la porte Médoque (*Dedit quoque ipsa Garsendis domum suam de porta Mezulca*).

25- Cette porte participe probablement du système de défenses avancées mis en place dans les années 1270-1280 (Jean-Courret 2006, 403-405) ; elle pourrait être contemporaine des fossés de Campaure, creusés au nord de l'enceinte romaine et qui paraissent encore récents en 1284 (AN, J 1146, fol. 16, 30 novembre 1284 : Pierre de Bordeaux assigne 20 livres de rentes pour fonder une chapellenie à Saint-Seurin. Il fonde l'assignation sur des parcelles de vignes qu'il tient à *Puch Paulin sobre lurs fossatz neus au loc apperat a Campauria*). Drouyn 1874, 65-66 reprend les observations d'Elie Vinet et de l'abbé Baurein pour localiser cette seconde porte. Il cite également une délibération de la Jurade, de l'année 1414 : "... fo ordenat que tots [jurats] anessan beder los parets de porta Medoca que son entre los dos portaus. Ce texte nous prouve en outre qu'il y avait là, au XV^e siècle, deux portails ou fermetures".

26- Bertrand-Desbrunais & Hardy 1987, fiche 21 : "Mur de refend est-ouest situé à quinze mètres de la façade de la rue Saige, il est fondé sur quelques assises de gros blocs et de petit appareil. Conclusion : pourrait appartenir au mur nord du rempart".

27- Barraud et al. 1996, 59 et 23, fig. 6b : parmi les sept tours semi-circulaires identifiées sur le côté nord de l'enceinte, cette tour porte le n°4.

28- Couronnée par un toit en sablière, cette tour est cylindrique sur les vues d'Hermann van der Hem (fig. 3) ; de même, la tour est figurée de façon circulaire sur les plans du XVII^e s. (fig. 8 et 9).

Painlevé est toujours visible (fig. 1, 2)²⁹. Des fragments de blocs de rempart subsistent encore dans les caves des immeubles méridionaux de la rue Paul-Painlevé³⁰. Immédiatement à l'ouest, sur une longueur d'environ 50 m entre la tour de la rue Paul-Painlevé et les nombreux vestiges découverts dans la maison Faget située au n°7^{bis} de la rue Guillaume Brochon, les observations archéologiques sont très nombreuses mais en partie contradictoires. La documentation compilée par C. Jullian en 1890 sur le plan des "Fouilles faites dans la muraille romaine" présente comme certaine une tour d'enceinte qui serait située à l'ouest de la rue Guillaume Brochon, de façon équidistante à l'espace qui sépare les tours des rues Paul-Painlevé et Louis-Combes ; cette tour pourrait être assimilée à celle que j'ai notée 4 sur la figure 1, tour qui ne semble d'ailleurs pas être une tour romaine mais la terminaison d'une aile moderne de la maison de Puy-Paulin (cf. infra)³¹. Le plan livré par l'auteur des *Inscriptions romaines* reprend l'idée formulée par Léo Drouyn selon laquelle les tours étaient placées à intervalles réguliers, proposant au total 46 tours "au moins", soit "en laissant de côté les tours des angles (...) pour les grands côtés de la ville treize tours, et huit pour les petits"³². Cette tour, comme la plupart de celles inscrites sur le plan de C. Jullian, ne compte donc pas parmi les sept

tours antiques indiscutablement attestées sur la courtine nord de l'enceinte³³.

Par ailleurs, plus enclin à s'emparer des témoignages épigraphiques issus des cippes et des stèles funéraires réemployés dans le soubassement de l'enceinte qu'à décrire les structures mêmes de cette fortification, les érudits du XIX^e s. n'attestent ici que de la présence de l'enceinte en particulier sur le tronçon de 25 m coupé par la rue Guillaume-Brochon. Ainsi, au n°6 de la rue Guillaume-Brochon, les réaménagements d'une annexe de l'Intendance causent, en 1828, la destruction d'une section de courtine et la découverte de nombreuses inscriptions qui ont été largement étudiées alors que le site dont elles proviennent n'a fait l'objet d'aucun plan. Pourtant, "c'est ici la portion de muraille où l'on a trouvé le plus d'inscriptions datées et présentant un caractère public et officiel, ce qui nous permet de croire que le *forum* ne devait pas être bien loin de là"³⁴. On ne sait rien non plus du plan des structures aperçues en 1851 sous la rue Guillaume-Brochon. De l'autre côté de la rue, en face du n°6, c'est-à-dire au n°7^{bis}, plusieurs observations sont faites en 1804, 1831 et 1860, à l'emplacement des anciennes écuries de l'Intendance (maison Faget). Les deux faces du parement extérieur du rempart sont toujours visibles dans la cave de cet immeuble, située au milieu du bâtiment, ainsi que dans le jardin situé plus à l'ouest, en fond de parcelle³⁵. À la limite entre le jardin de la

29- Barraud *et al.* 1996, 60 et 23, fig. 6b : tour n°5. La reconstruction de l'Intendance a entraîné de tels remaniements que les vestiges sont très peu perceptibles. La tour romaine a vraisemblablement été chemisée ; un appareillage de moellons se lit néanmoins à travers le crépis des niveaux supérieurs. Les observations menées en 1987 corroborent ces informations mais concluent de façon un peu trop péremptoire : "Aucun vestige du rempart n'est visible dans les caves. Les différents blocs architecturaux disposés actuellement sur la terrasse de cet immeuble proviennent d'une fosse creusée en 1900 dans la cave. Conclusion : Il semblerait que le mur nord du rempart passait effectivement sous cet immeuble. Toutefois aucun indice ne permet d'affirmer l'existence d'une tour romaine à cet endroit, comme le veut la tradition" (Bertrand-Desbrunais & Hardy 1987, fiche 19).

30- Bertrand-Desbrunais & Hardy 1987, fiche 20 (5 rue Combes : "Le mur limitant la cave au nord, du côté de la rue Paul-Painlevé, est constitué à la base de gros blocs calcaires. Longueur : environ 1 m").

31- Jullian 1890, pl. IX hors texte ; Barraud *et al.* 1996, 20, fig. 4 ; Maurin & Navarro Caballero 2010, 119, fig. 16.

32- Drouyn 1874, 104 ; Barraud *et al.* 1996, 60-61.

33- Cette tour n'est pas retenue sur le plan de synthèse fourni par Barraud *et al.* 1996, 23, fig. 6b. En revanche, jusqu'à ce que je n'enquête très précisément sur ce secteur et compare l'ensemble des plans modernes (cf. infra), j'ai cartographié cette tour dans l'*Atlas historique de Bordeaux* (Lavaud 2009, t. 1, pl. 02, L14) ; j'ai malheureusement reporté cette erreur sur le fond planimétrique que j'ai fourni pour la récente publication du volume des *ILA* consacré à Bordeaux (Maurin & Navarro-Caballero 2010, 37, fig. 5 ; 110, fig. 10 ; 123, fig. 17).

34- Jullian 1890, 318-319 relatant les découvertes de Jouannet.

35- Barraud *et al.* 1996, 46 et 67, fig. 41 ; Bertrand-Desbrunais & Hardy 1987, fiche 18 : "Mur nord du rempart constitué de blocs architecturaux réemployés. Le parement extérieur au nord qui est constitué de blocs parfaitement jointifs, ne présente aucune aspérité. Au sud, le revers de ces blocs, sculptés pour la plupart, est visible". Le plan joint à cette description localise ces structures légèrement plus au nord que celles présentées fig. 1. Toutefois, sans remettre en cause la validité de ces observations, on peut être étonné de constater que cette fiche d'observation ne donne pas la mesure de l'épaisseur du rempart alors que ce site constitue à ma connaissance le seul endroit où les deux faces d'un même tronçon de muraille sont visibles. La courtine nord de l'enceinte pourrait ainsi présenter plus de décrochés que sa linéarité restituée ne le laisse penser ; le tracé de la courtine sud,

maison Faget et la salle de spectacle construite par André Portier, une section de 7 m de longueur et 2 m de largeur est exhumée en 1826 lors de la construction de deux habitations sur cet emplacement. On ne retrouve ensuite la trace du rempart que rue de Grassi, de façon indirecte au n°8 par un fragment de dédicace à la Tutelle, et formelle, de l'autre côté de la rue, aux n°9 et 9^{bis} par des découvertes anciennes (1564) et plus récentes (de 1804 à 1967). Ainsi, en 1863, sont mises à jour les premières assises d'une tour semi-circulaire (fig. 1, 5)³⁶. Une section de 7,50 m de longueur du parement externe tourné vers l'intérieur de la cité est encore visible dans la cave du n°9 dans le prolongement de cette tour³⁷. Cette portion d'enceinte est coupée par la rue de Grassi, ou ancienne *rue de Duras*, qui n'est attestée qu'en 1384³⁸ ; cette voie communique avec les fossés de Campaure (actuel cours de l'Intendance) par une porte dite Neuve (*porta Neba*, fig. 1, PN), qui est manifestement médiévale et ne paraît pas être antérieure au XIV^e s.³⁹.

Pour donner une lecture plus poussée de cette section de muraille, il convient d'exposer à présent comment l'implantation de la maison des Bordeaux/Puy-Paulin au centre du flanc septentrional du rempart et les aménagements liés à cette demeure sont venus modifier la topographie du quartier.

La maison de Puy-Paulin

Ce que les historiens modernistes désignent sous le nom de château de Puy-Paulin n'apparaît que sous

assez irrégulier, bénéficie des observations menées dans chaque immeuble par Léo Drouyn lors du percement du cours d'Alsace-et-Lorraine, alors que nous ne disposons pas d'observations aussi continues pour le reste des murailles. La saisie de l'ensemble des structures archéologiques est en cours dans le cadre du PCR SIG archéologique et historique de Bordeaux, coordonné par H. Mousset et O. Bigot (SRA Aquitaine). La restructuration de réseaux d'eau et de gaz actuellement en cours rue Guillaume-Brochon fait l'objet d'une surveillance archéologique menée par P. Régaldo-Saint Blancard. Jusqu'à présent, les tranchées creusées au nord du rempart ne descendent pas à plus de 2 m de profondeur : en fond de tranchée, la stratigraphie est constituée d'un niveau de sol remontant au plus tôt au début du XVIII^e s. Dans ce secteur, le creusement des fossés de Campaure attestés à la fin du XIII^e s. (cf. supra n. 25) a pu faire disparaître une bonne part de la stratigraphie et des structures antiques.

36- Barraud et al. 1996, 60 et 23, fig. 6b : tour n°6.

37- Bertrand-Desbrunais & Hardy 1987, fiche 17.

38- AD33, 1 mi 818, fol. 36, 22 octobre 1384.

39- Drouyn 1874, 58 ; Lavaud 2009, t. 3, 26.

la mention de maison (*domus, hostau*) dans la documentation textuelle médiévale⁴⁰. L'expression moderne de *maison noble* que l'on trouve en 1774 dans *l'Inventaire des titres de l'ancienne maison noble de Puy-paulin et des diverses seigneuries qui ont appartenu aux seigneurs de cette même maison* dressé par l'intendant Esmangart désigne à la fois la demeure principale, la seigneurie et la lignée familiale qui en est à la tête⁴¹. L'assimilation bâtiment/famille se retrouve également dans l'historiographie depuis É. Vinet qui, justifiant de l'antiquité de la ville de Bordeaux, assimile la maison de Puy-Paulin à celle de Paulin de Nole, auteur et correspondant d'Ausone au milieu du IV^e s.⁴². Si démêler l'écheveau de la lignée familiale ne permet pas de remonter avant le milieu du XII^e s., la démarche permet en revanche de bien comprendre comment la maison forte médiévale échoit, au fil des successions, au roi de France qui y établit en 1707, l'Intendance de la généralité de Bordeaux et des sénéchaussées de Guyenne.

Lignages aristocratiques et successions de la seigneurie de Puy-Paulin

L'enquête menée dans les fonds d'archives bordelais et parisiens ne permet pas de répondre à la question des origines de la lignée familiale des Puy-Paulin qu'É. Vinet puis G. de Lurbe font remonter à la famille de Paulin de Nole en suggérant une continuité d'occupation de la demeure depuis le Bas-Empire⁴³. L'éclatement précoce de la seigneurie et des titres ainsi que les sinistres subis par ces derniers ne permettent pas de remonter avant le XII^e s. En revanche, les recherches de Fr. Boutouille ont permis d'éclaircir les rapports de filiation au sein de la lignée des

40- La mention la plus ancienne que j'ai pu relever, employant le terme *chasteau*, apparaît dans un contrat de vente passé en 1589 devant le notaire Chassaingne, par lequel François de Foix achète à Pierre Pagron *une place vuyde scituée devant le chasteau du Puy-paulin* pour la somme de 22 pistoles (AN, J 1162, n°35, 08 juin 1589).

41- AD33, C3349.

42- Vinet 1565, fol. Eiiii verso : "Il i a ung Pontius Paulinus, auquel escript Ausone, et lui aussi a Ausone, et a d'autres. (...) J'ai veu gens qui tenoient, que ce Paulinus estoit de Bourdeaus, et le Seigneur et fondateur de la ville de Bourg, duquel parle Sidonius Appollinaris : et que la maison de ces Paulins estoit, ou lon appelle Puipaulin pour le jourd'hui a Bourdeaus".

43- *Ibid.* ; De Lurbe 1594.

Bordeaux dont les Puy-Paulin sont l'une des nombreuses branches qui apparaissent au milieu du XII^e s.⁴⁴. Un certain Bernard, *miles de Podio*, est signalé en 1143, avant que le nom ne soit véritablement attesté en la personne d'*Arnaud Guilhem de Puy-paulin* (1155-1182). Avec les seigneurs de l'Isle et de Lalande, Les Puy-Paulin sont l'une des familles qui forment le groupe nobiliaire dominé par les Bordeaux qui pourraient descendre de lignées bien plus anciennes de l'époque carolingienne voire mérovingienne. Au demeurant, les mécanismes de transmission onomastique antérieurs au X^e-XI^e s. échappent encore à l'historien, ce qui limite les tentatives de filiation de la lignée avec les membres attestés à partir du milieu du XII^e s. "La légende selon laquelle les Puy-Paulin descendraient des *Paulini*, la famille de saint Paulin de Nole (né à Bordeaux vers 353) et des Léonce (évêques de la ville au VI^e s.), rapportée par Élie Vinet et par la *Chronique* de Gabriel de Lurbe au XVI^e s., ne repose sur rien d'autre que sur le nom du lieu de leur résidence.⁴⁵" Pour séduisante qu'elle est, l'attribution du patronyme de Bordeaux à une branche aînée, aux dépens de la branche puînée – celle des Puy-Paulin –, au motif que la première aurait exercé les fonctions comtales ou aurait détenu des pouvoirs d'origine publique, est purement théorique.

C'est avec Assalhide que la branche des Bordeaux s'éteint ; la seigneurie de Puy-Paulin constitue la dot qu'elle apporte à son second époux, Pierre de Greyli, en 1307⁴⁶. Dans le dernier quart du XIV^e s., l'union d'Archambaud de Greyli à Elisabeth de Foix fait entrer le comté de Foix et de Béarn dans la seigneurie. Dès lors, la lignée prend le nom de Greyli de Foix puis simplement Foix, au début du XV^e s., avec Gaston de Foix. Le mariage de son fils Jean de Foix avec Marguerite de Suffolk, comtesse de Kendale en

Angleterre, modifie encore le nom du lignage qui se transforme en Foix de Candale. Enfin, en 1587, l'union de l'héritière universelle de la maison, Marguerite de Foix et de Candale avec Jean Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon, ajoute ce dernier titre jusqu'à ce qu'Henri-François de Foix et de Candale, duc d'Épernon, procède à la vente de la seigneurie en faveur du roi de France, le 30 novembre 1707⁴⁷. La maison devient alors hôtel de l'Intendance qui fait lui-même l'objet de profonds remaniements au XVIII^e s. jusqu'à son démantèlement partiel en 1792⁴⁸.

La *domus* de Pierre de Bordeaux et l'*hostau* de *Puch-Paulin*

Au début du XII^e s., deux mentions distinctes du cartulaire de Saint-Seurin signalent des celliers. L'un, en pierre, jouxte la *domus* de Pierre de Bordeaux⁴⁹ tandis que l'autre est simplement situé au *podium Paulini*⁵⁰, d'où l'assimilation logique, mais non assurée, de la *domus* de Pierre de Bordeaux à celle que l'on désigne comme l'*hostau* de *Puchpaulin*, dès la fin du XIII^e s.⁵¹. Le laconisme des mentions médiévales ne permet pas de décrire l'état primitif de la *domus*.

En s'appuyant avec précaution sur la représentation d'un plan de feudiste restitué pour le premier quart du XVII^e s. (fig. 9) et sur la première vue éditée

44- Boutouille 2007, 167-169 et 362-363 : schémas de filiation 5 et 6.

45- Boutouille 2007, 167, n. 141 : et d'ajouter : "au XIV^e siècle, d'après l'*Histoire de Cénébrun*, les seigneurs de Lesparre prétendaient en toute modestie descendre des empereurs romains Titus et Vespasien (Barckausen, éd. 1890, 380-394)".

46- Les informations ci-après sont compilées à partir de Casse 1988, Desgraves 1960, 56-57 et au regard de l'*Inventaire des titres de l'ancienne maison noble de Puy-paulin et des diverses seigneuries qui ont appartenu aux seigneurs de cette même maison, dressé par les soins et les attentions de Monseigneur Esmangart, intendant de la généralité de Bordeaux. 1774* (AD33, C3349, fol. I-XV) ; on trouvera une transcription des 15 premiers folios de cet inventaire qui retrace la généalogie et le devenir de la maison noble dans Jean-Courret 2011 à paraître, annexes 2.

47- On trouve la date du 3 novembre 1707 dans plusieurs publications (Desgraves 1960, 57 ; Antoine 1991 ; Demont & Favreau 2003, vol. 1, 72 ; Lavaud 2009, t. 3, 221) ce qui contredit la date du 30 novembre inscrite au minutier central des Archives nationales (AN, *Minutier central*, CV n°1084, 30 novembre 1707) et signalé dans Dillay 1958, 169-170, note 5. L'inventaire des archives dressé par F. Daguesseau en 1707 corrobore la datation (AN, JJ 316, fol. 36v°).

48- Jean-Courret 2011, à paraître, pour le détail de l'éclatement de la seigneurie au XVIII^e s.

49- Brutails, éd. 1907, 88, n°CXVI, s.d. première moitié XII^e s. : *de cellario lapideo quod est juxta domum Petri de Burdegala*.

50- Brutails, éd. 1907, 92, n°CXXI, s.d. première moitié XII^e s. : *Item dedit in morte sua cellarium quoddam quod est apud podium Paulinum*.

51- Ducannès-Duval, éd. 1867, 372 et Barckausen, éd. 1890, 341 attestent toutefois que Pierre de Bordeaux possède bien une "terre" au Puy-Paulin, comme l'indique la confrontation d'un bien situé *ad podium Paulinum, inter terram domini Petri de Burdegala et domum Raimundi Aimerici*.

dans la *Cosmographie* d'Antoine du Pinet (fig. 2)⁵², on peut présenter quelques remarques. La vue chorographique, assemblage de multiples points de vue, ne se livre pas à une lecture pas à pas de l'enceinte ; certains secteurs de la ville étant complètement oubliés de la représentation, telle, par exemple sur cet extrait, la section de courtine séparant la porte Médoque de la tour flanquée qui paraît correspondre à la tour de la rue Louis-Combes (fig. 1, 1). Dans son état de la fin du Moyen Âge, le Puy-Paulin constitue un complexe seigneurial incluant la paroissiale Notre-Dame-de-Puy-Paulin, une tour-porte assimilable au clocher de l'église, et la maison dans un périmètre restreint délimité par la place et par la courtine antique que l'on devine à l'arrière-plan par l'alignement du corps de logis oblong qui s'adosse à elle. Hormis une petite tour située en arrière du corps de logis, la vue n'évoque aucune des tours 2, 3 et 4 de la figure 1 car l'élévation des tours du premier-plan semble exagérée. Elle ne présente de nouveaux vestiges de l'enceinte qu'après le Puy-Paulin, en direction de la tour du Canon. Toutefois, tel qu'il apparaît sur le plan du XVII^e s., le corps de logis intègre les tours romaines des rues Louis-Combes et Guillaume-Brochon (fig. 1, 1 et 2). Les vues qu'Herman van der Hem dresse du *Pipolin* en août 1638 permettent d'apercevoir les reprises du couronnement de ces tours dans un état proche du XV^e s. (fig. 3). On distingue, à l'arrière-plan gauche, la tour de la rue Louis-Combes qui, bien que de plan semi-circulaire, paraît prolongée par un étage cylindrique couronné d'une toiture conique. À droite de cette tour, légèrement en retrait et donc probablement à l'aplomb de la courtine antique, se distingue à peine le couvrement et le dernier niveau du corps de logis. Au centre de la composition s'élève la tour de la rue Paul-Painlevé ; couverte d'un toit-terrasse auquel on accède peut-être par un escalier en vis inséré dans la petite tour couverte d'un dôme. La tour semble être semi-circulaire sur toute la hauteur de son élévation ; elle domine largement le corps de logis et la tour de la rue Louis-Combes.

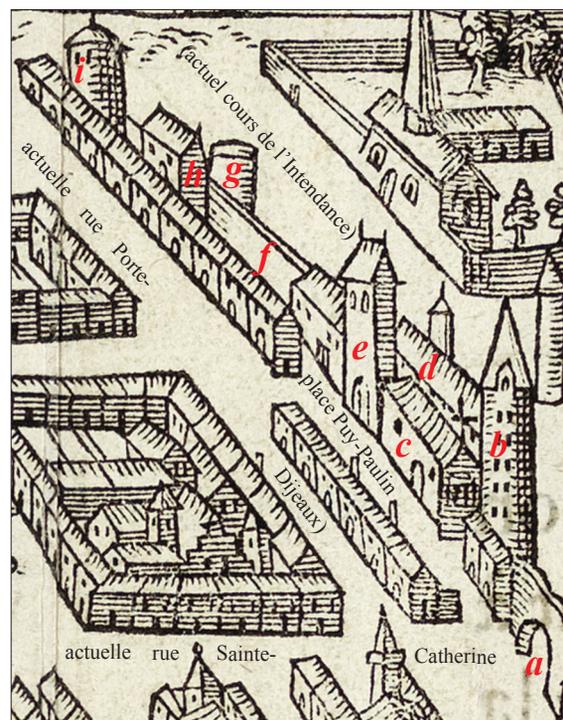
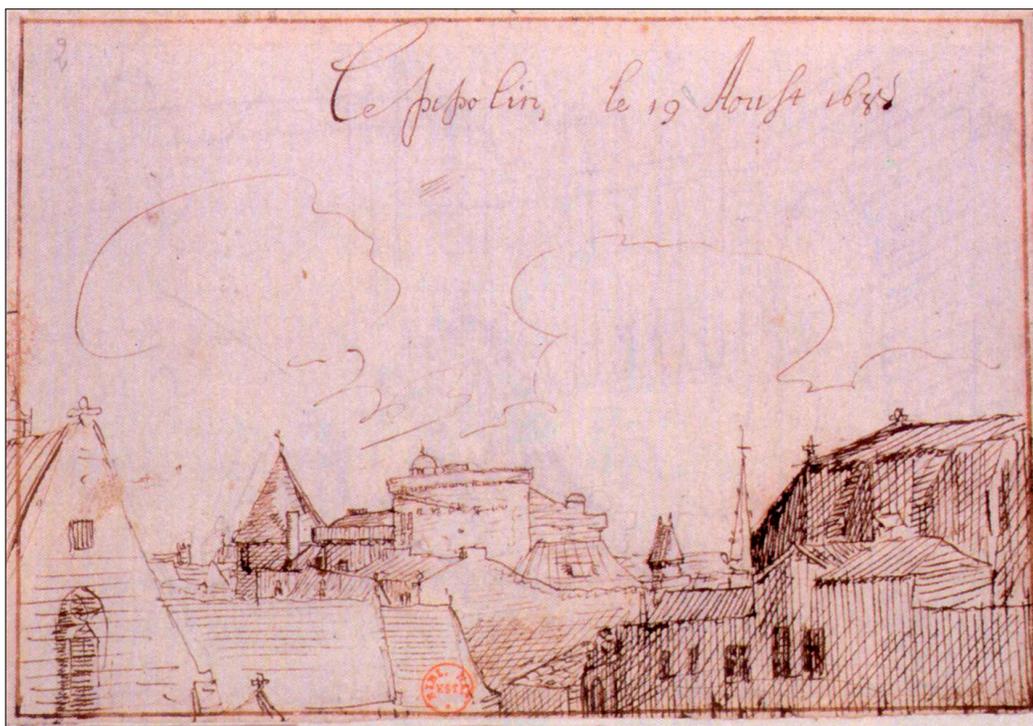


Fig. 2. La section de courtine nord entre porte Médoque et tour du Canon d'après la vue de Pinet 1564, 38-39 (anonyme, *Le vif pourtrait de la Cité de Bourdeaux*, xylographie ; Pinet 1564, 38-39, sur le cadre inférieur : *À Lyon, Par Jean d'Ogerolles*, 1563 AM Bx., XL-B580 recueil 260, ©cliché AM Bx., photographe B. Rakotomanga) : a. Porte Médoque ; b. Tour de la rue Louis-Combes (fig. 1, 1) ; c. Église Notre-Dame-de-Puy-Paulin ; d. Corps de logis de la maison de Puy-Paulin ; e. Clocher de l'église ; f. Courtine de l'enceinte antique ; g. Tour de la rue de Grassi (fig. 1, 5) ; h. Commanderie du Temple ; i. Tour d'angle nord-ouest de l'enceinte antique dite du Canon.

Or, Léo Drouyn donne de l'*hostau de Puch-Paulin*, une autre description : "D'après un plan du XVII^e s. [coll. J. Delp.], les jardins s'étendaient à l'ouest et au nord du château ; vers ce dernier côté, ils occupaient l'emplacement des fossés romains, sur le bord desquels s'élevaient trois tours rondes"⁵³. Et de préciser,

52- Le document daté de 1563 est inséré dans l'ouvrage édité en 1564 (Pinet 1564, 38-39). Cette édition se fonde très probablement sur une vue manuscrite originale établie vers 1525-1535 (Jean-Courret 2006b).

53- Drouyn 1874, 460 : Léo Drouyn décrit ici véritablement le document observé (noter les "tours rondes" qui ne correspondent pas au plan semi-circulaire des tours de l'enceinte romaine) ; la mention de la collection Delpit suggère que l'auteur a observé le document grâce à son ami et confrère Jules Delpit. Ce qui reste de ce fonds est aujourd'hui déposé à la Bibliothèque Mériadeck (Fonds patrimoniaux) ; je n'ai pas retrouvé ce document.



3a. *Le Pipolin, le 19 Aoust 1638*, par Herman van der Hem (Demont & Favreau 2003, t. 2, 35, n°32 ; cliché BNF).



3b. *Podium Paulini, vulgo le Pipolin*, par Herman van der Hem (Demont & Favreau 2003, t. 2, 36, n°33 ; cliché Austrian National Library Vienna, Picture Archive).

Fig. 3. Vues du Puy-Paulin par Herman van der Hem (août 1638).

dans son article sur les tours romaines : “Nous savons que le mur septentrional du château de Puy-Paulin était bâti sur la muraille romaine. Un plan calqué par M. J. Delpit aux Archives nationales, et faisant partie des titres de la maison de Puy-Paulin, indique trois tours au nord de ce château ; l’une d’elle était située dans la rue Guillaume-Brochon, près de la porte romaine qui faisait face à la porte Basse”⁵⁴. Ces descriptions ne correspondent pas tout à fait au plan de restitution de *Bordeaux vers 1450* (fig. 4). Certes, l’on retrouve sur ce plan trois tours, mais elles sont disposées de façon équidistante, à 25 m l’une de l’autre, sans respecter l’écartement réel qui les sépare (fig. 1) et que l’on peut apprécier sur le plan du xvii^e s. dont j’ai retrouvé l’original dans le *Chartrier de Puy-Paulin* (fig. 9)⁵⁵. La tour située à juste titre par Drouyn “dans la rue Guillaume-Brochon” – mais qu’il ne cartographie pas à cet emplacement, constitue la tour 3 positionnée sur la figure 1. Pour cartographier les tours, Drouyn passe outre la documentation et suit sa logique erronée qui consiste à restituer les tours de l’enceinte antique à intervalle régulier⁵⁶. Or, le plan

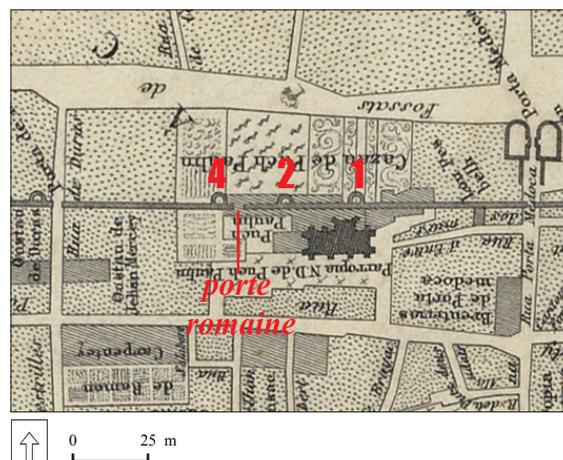


Fig. 4. La maison de Puy-Paulin selon Léo Drouyn (Drouyn 1874, plan h. t. ; AM Bx., XL-A495, ©cliché AM Bx., photographe B. Rakotomanga ; les chiffres rouges indiquent les tours de la figure 1).

54- Drouyn 1874, 101.

55- Je n’ai pas retrouvé le calque dont parle Drouyn dans le fonds Delpit de la Bibliothèque Mériadeck (Fonds patrimoniaux), mais Drouyn donne suffisamment d’indices pour assurer que ce calque a été levé à partir de l’original présenté ici fig. 9.

56- Drouyn 1874, 102 : dans une démonstration très confuse, l’auteur essaie de calculer le nombre de tours de l’enceinte antique ; pour le côté nord de l’enceinte “si nous prenons pour type la distance qu’il y avait entre les deux tours de Puy-Paulin [sic, alors que Drouyn parle de trois tours auparavant, il ne retient ici que les tours des rues Louis-Combes et Paul-Painlevé], nous trouvons que le mur du nord était, en comptant les deux tours d’angle, flanqué de quinze tours. Il faut y ajouter celle qu’on devait avoir bâti près des portes pour les défendre ; l’une de ces dernières nous paraît être celle qui s’élevait au bout de la rue Guillaume-Brochon”. Et plus loin (p. 104), de conclure : “Ainsi donc, nous trouvons au moins cinq tours depuis la porte Saint-André jusqu’à la porte Dijeaux. Ces tours étaient distantes l’une de l’autre de 20 à 25 mètres. Si nous prenons pour type cette distance, il reste la place d’une tour entre cette dernière porte et la tour du Canon ; ce qui nous donne à penser qu’il y avait au moins dix tours dans tout le mur de l’ouest, en comptant les deux tours d’angle. Ainsi, nous avons ici la preuve que notre calcul, pour les tours du nord, est probablement exact. En laissant de côté les tours des angles, nous aurions alors, pour les grands côtés de la ville, treize tours, et huit pour les petits, ce qui fait quarante-deux tours semi-circulaires. Avec les quatre tours rondes, cela ferait en tout quarante-six, sans compter celles qui pouvaient fortifier les portes ou tout autre point faible”. Barraud *et al.* 1996, 60 ont montré combien le calcul de Drouyn était contradictoire : “Selon lui, les tours étaient régulièrement espacées de 20 à 25 m, alors que le nombre de tours qu’il avance correspond à un intervalle de 50 m environ”.

du xvii^e s. ne permet pas de conclure que le corps de logis s’étendait sur l’espace de courtime ponctué des trois tours (cf. *infra*). Par ailleurs, Drouyn cartographie également “la porte romaine qui faisait face à la porte Basse” par une brève interruption de la courtime ; cette porte n’a pas de dénomination sur le plan car elle n’est mentionnée dans aucune source médiévale consultée par l’auteur qui s’appuie sur la toponymie pour titrer ses rubriques⁵⁷.

On ne sait presque rien de l’état de la demeure jusqu’à l’incendie du 2 février 1756 qui déclenche la reconstruction quasi intégrale de l’édifice⁵⁸. Deux

57- Face aux nombreuses observations archéologiques dont il dispose et qu’il a lui-même souvent établies, par exemple sur la courtime sud de l’enceinte antique dont il a suivi pas à pas les vestiges lors du percement du cours d’Alsace-et-Lorraine, Drouyn n’a d’autre solution que de réaliser un article spécifique consacré aux “tours romaines” alors qu’il ne connaît pas, pour la plupart, leur dénomination (Drouyn 1874, 100-104).

58- Desgraves 1960, 58 pour la description du sinistre ; AD33, C 1193, non folioté, verbal et état des lieux en date du 03 février 1756. Les sources modernes livrent la trace d’au moins un autre incendie antérieur, peut-être deux. Un mémoire de dépenses réalisé pour la remise en état des lieux jusqu’en 1755 signale un autre incendie antérieur à 1725, sinistre par voie de feu jusqu’à présent inédit et dont on ne connaît malheureusement pas le détail (AD33, C 1193, non folioté). Cette brève mention pourrait peut-être se rapporter au sinistre de la mi-septembre 1638, dont témoigne avec détails Girard dans sa biographie du duc d’Épernon (Girard 1730, 347-348 ; Jean-Courret 2011, à paraître, pour la datation et le contexte de cet incendie).

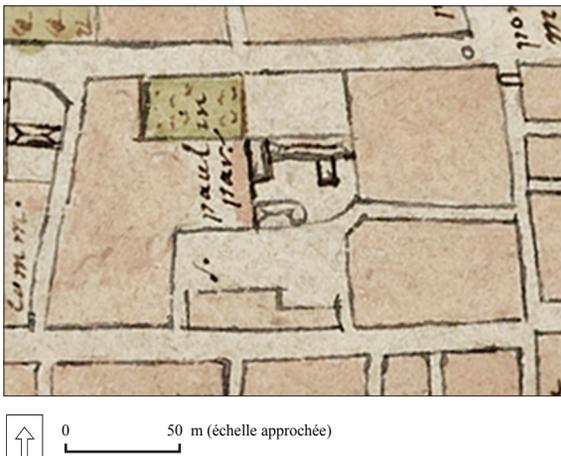


Fig. 5. La maison de Puy-Paulin vers 1677 (anonyme, attribué à Albert Jouvin de Rochefort, *Bordeaux & ses environs*, plume encre et lavis, s.d. vers 1677, AM Bx., XL-A27 exp. 1, ©cliché AM Bx., photographe B. Rakotomanga).

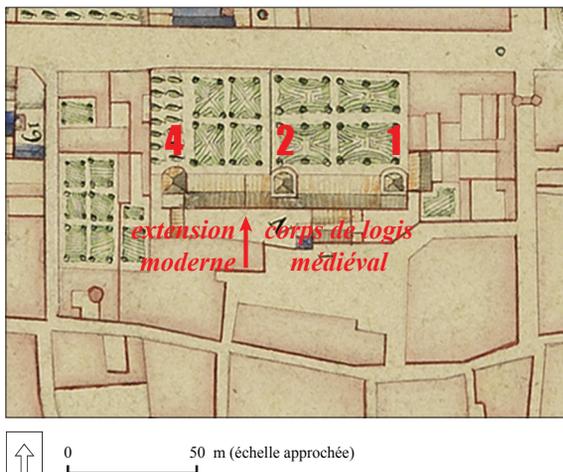


Fig. 6. Châteaux de Puipaulin ou loge l'Intendant (anonyme, *Plan des ville chateaux et faubourgs de Bordeaux avec ses environs*, plume encre et lavis, 1705, AN, Gironde 1483-1485, cliché AN ; les chiffres rouges indiquent les tours de la figure 1).

extraits de plans géométraux de l'ensemble de la ville permettent toutefois de compléter les observations (fig. 5 et 6). Sur le plan attribué à Albert Jouvin de Rochefort (fig. 5), vers 1677, ni la courtine ni aucune tour associée à l'enceinte antique ne sont représentées. Néanmoins, le grand corps de logis orienté est-ouest mesure environ 40 m, ce qui correspond assez bien à l'intervalle qui sépare les tours des rues Louis-Combes et Paul-Painlevé. À l'ouest, est greffé un autre corps de bâtiment en retour d'équerre vers le sud qui résulte peut-être d'une extension moderne accolée à la maison de la fin du Moyen Âge, extension qui n'est pas documentée autrement à ma connaissance. L'extrait du plan anonyme de 1705 (fig. 6) apporte quelques informations supplémentaires mais aussi son lot de complications ; faisant l'objet d'un levé géométral de meilleure qualité, les informations relatives aux mesures peuvent donc être intégrées avec une certaine assurance (fig. 1). Là encore, le plan ne représente pas l'intégralité de l'enceinte antique, mais on peut en distinguer plusieurs éléments. Le *châteaux de Puipaulin ou loge l'Intendant* est composé d'un corps de logis reliant trois tours équidistantes d'environ 45 m. Une observation attentive du figuré distingue deux sections du bâtiment séparées par un trait appuyé : l'une relie les deux tours orientales cerclées d'un liseré blanc qui correspondent aux tours romaines des rues Louis-Combes et Paul-Painlevé (fig. 1, 1 et 2) ; l'autre est associée à une tour occidentale jusqu'à présent inédite. Cette tour est repositionnée sur la figure 1 et porte le n°4 ; cette partie du bâtiment constitue probablement une autre extension moderne de la demeure sur laquelle on ne dispose d'aucune information supplémentaire ; son positionnement correspond à la tour la plus occidentale restituée par Léo Drouyn sans que l'on puisse néanmoins établir de liens entre ces éléments, ni même entre le plan de 1705 et le plan de feudiste inséré dans le chartrier de Puy-Paulin.

Le nouvel hôtel de l'Intendance

Devenue hôtel de l'intendance en 1707, la maison de Puy-Paulin est l'objet de restructurations d'ampleur très bien documentées dans la seconde

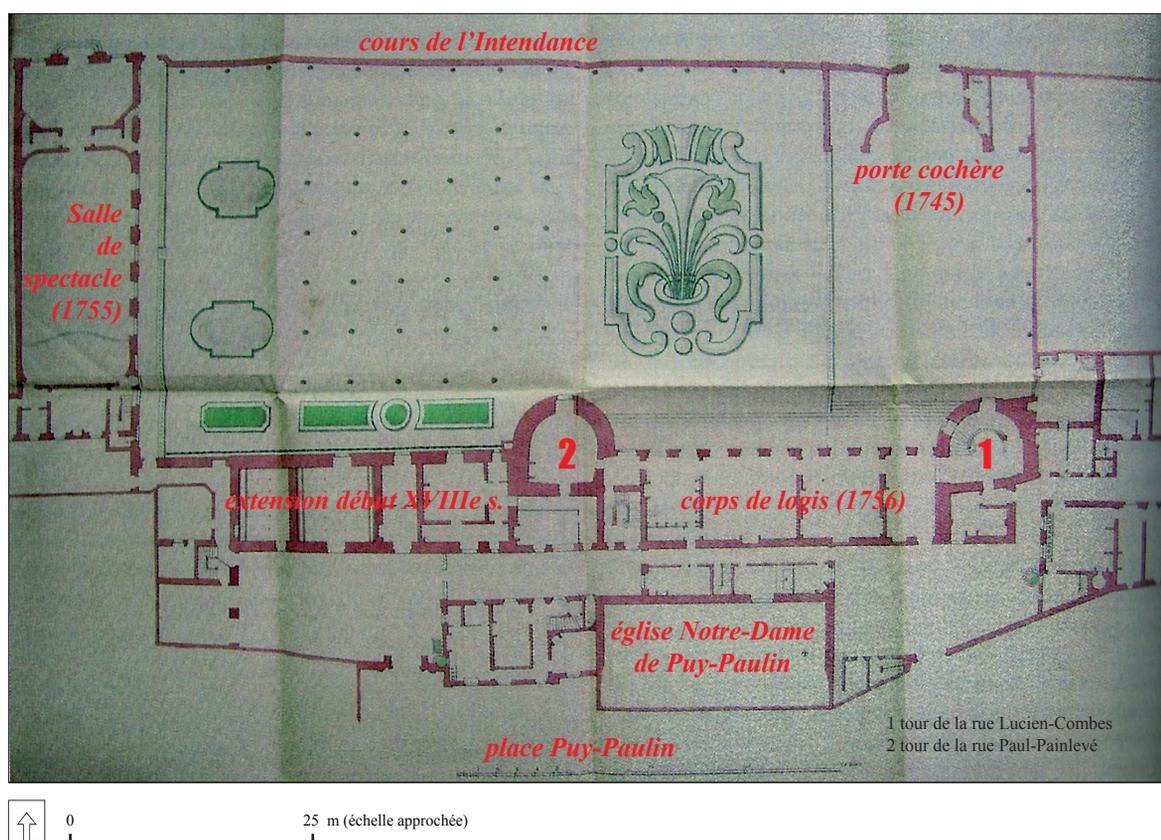


Fig. 7. Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de l'Intendance (anonyme, attribué à André Portier, plume encre et lavis, s.d. vers 1756-157, AMBx, DD29, Lavaud 2009, t. 2, 222, cliché R. Leulier ; les numéros indiquent les tours de la figure 1).

moitié du XVIII^e s.⁵⁹ ; les structures associées au nouvel hôtel de l'Intendance sont cartographiées sur la figure 1. Suite à l'incendie dévastateur du 2 février 1756, l'intendant Tourny ordonne la reconstruction intégrale de l'hôtel ; il demande à André Portier d'en établir les plans et le devis (fig. 7). Peu après son arrivée à Bordeaux, en 1743, Tourny avait déjà demandé à André Portier les plans d'une grande porte cochère flanquée de deux pavillons ouvrant sur l'actuel cours de l'Intendance. L'ensemble, agrémenté d'une grille de séparation entre jardin et cour, a été réceptionné le 3 juin 1745. C'est aux

mêmes que l'on doit la réalisation d'une salle de spectacle, réceptionnée le 15 février 1755 ; la construction de cette salle a probablement causé la destruction de la tour cartographiée sur le plan de 1705 (fig. 1, 4). La façade du nouvel hôtel s'ouvre sur les jardins, du côté du cours. Onze travées avec arcatures viennent régulariser la grande salle qui occupait le rez-de-chaussée duquel s'élevaient deux étages sous corniche, un fronton central couronnant l'ensemble. Les aménagements postérieurs (1762, 1774-1775) portent essentiellement sur les intérieurs dont les appartements sont mis au goût du jour.

59- Données compilées à partir de Lavaud 2009, 221-223.

UNE PORTE ANTIQUE AU PUY-PAULIN ?

L'hypothèse qui consiste à faire de la maison de Puy-Paulin une *domus* greffée sur une porte de l'enceinte antique de Bordeaux se fonde sur trois plans insérés dans le chartrier de Puy-Paulin. Une nouvelle interprétation de ces plans – dont un au moins (fig. 9) a été consulté par Léo Drouyn sous la forme d'un calque (cf. supra) – permet raisonnablement de supposer l'existence d'une porte de l'enceinte antique qui expliquerait l'implantation de la maison forte médiévale. Avant d'asseoir l'argumentaire, il convient de présenter en premier lieu ce beau dossier inédit.

La montrée des censives de Pontac

En 1693, un conflit de propriété opposant le sieur de Pontac au seigneur de Puy-Paulin conduit à une visite et à une enquête sur les titres fonciers des terrains compris entre les fossés de Campaure (nord, actuel cours de l'Intendance), la maison de Puy-Paulin (est), la rue Porte-Dijaux (sud) et la rue Porte-Neuve ou de Duras (ouest, actuelle rue de Grassi). Une enquête (cf. annexe) est menée à la demande du duc d'Espèron afin de déterminer la mouvance seigneuriale des fiefs acquis par M. de Pontac auprès des sieurs Faure et Rigolle. Elle conclut *que depuis ladite rue Porte Neusve jusques a la plasse de Puipaulin qui faict les deux costes, et puis ladite rue Porte Dijaux jusques au lieu et endroit ou souloit estre les anciens murs de la ville de Bourdeaux qui faict les deux bouts : tout cest endroit est de la directe seigneurie et censive de Puipaulin*⁶⁰. La procédure des faits est accompagnée de trois plans anonymes, traités par la même main, probablement réalisés par un feudiste (juriste, spécialiste du droit des fiefs) et servant de preuves⁶¹. Les trois plans restituent l'agencement des tenures et le nom des tenanciers à trois moments différents. Les ratures du figuré et de la lettre indiquent les hésitations, repentirs et difficultés de restitution de ces états dressés à partir du parcellement contemporain observé par l'auteur d'une part, et des confrontations signalées

dans les sources écrites foncières médiévales et modernes, d'autre part. Le *Plan de partie de la paroisse Notre Dame de Puypaulin (1693)* dresse un état des lieux contemporain de la procédure ; le figuré y est le plus abouti des trois documents, mais la lettre semble incomplète (fig. 8a et 8b)⁶². Le deuxième plan, sans titre, restitue le quartier à une époque antérieure ; la rareté des références datées des titres consultés figurant sur le document ne permet pas de saisir exactement la date de la restitution ; par comparaison aux deux autres pièces, l'état restitué semble être celui du premier quart du XVII^e s. (fig. 9a, 9b)⁶³. Ce plan est accompagné d'un compendium juridique confus (cf. annexe) qui indique que l'enquête a suscité six *monstrées* ou visites sur le terrain avant d'aboutir à la conclusion déjà énoncée ; les *monstrées* se réfèrent aux *quatre confrontations immuables* (fossés de Campaure, rue Porte-Neuve, rue Porte-Dijaux et place délimitant le quartier) et aux tenures numérotées de 1 à 15 sur le plan. Le troisième plan restitue l'îlot durant la première moitié du XV^e s., l'essentiel des dates des sources consultées se rapportant à cette période (fig. 10a et 10b)⁶⁴.

62- AN, J 1162, fol. 88, le titre et la datation sont notés au verso du document, d'une graphie identique à celle figurant au recto, ainsi que celle des deux autres plans. Le plan a fait l'objet d'une copie partielle ou d'une minute préparatoire incomplète (AN, J 1162, fol. 90, numérisation : NUMH002722).

63- AN, J 1162, fol. 87. Le plan a fait l'objet d'une copie partielle ou d'une minute préparatoire incomplète (AN, J 1162, fol. 90, numérisation : NUMH002722). La pièce 87 pourrait restituer un état postérieur à 1611 ; la pièce n°86 signale en effet les *Fossés anterieurement de Campaure a present du Couvent des Dames religieuses Carmélites*. Cette congrégation arrive à Bordeaux en 1610, à l'invitation du Cardinal de Sourdis et du premier président de Gourgues, dont la maison fait l'objet d'un autre plan inséré dans le chartrier (AN, J 1162, fol. 89). D'abord installées dans une maison de la rue de la Corderie, les Carmélites acquièrent en avril 1611 un emplacement au coin de l'actuelle rue de Grassi et du cours de l'Intendance ; les bâtiments conventuels sont édifiés entre 1612 et 1614 sur les plans de Jean Langlois (Lavaud *et al.* 2009, vol. 3, 297, notice de L. Coste). Le *Couvent des Dames religieuses Carmélites* signalé sur le plan n°86 se réfère probablement à ces années.

64- AN, J 1162, fol. 86. La référence la plus ancienne se rapporte à la maison de Duras (*Maison de Damoiselle Ysabeau de Massiot ... 1388*), sous les *murs de l'Eglise du Temple* ; la référence la plus récente concerne la maison de *Damoiselle Magdelaine Grand* qui jouxte la maison de Duras, à l'angle des rues de *Porte Neusve* et *Porte Dijaux* (1550, 1574). Jean-Courret 2011, à paraître, pour la restitution paysagère de ce secteur exécutée en confrontant les sources compilées par le feudiste à celle de la base de données réalisée dans le cadre de ma thèse.

60- AN, J 1162, fol. 87, cf. la transcription du document en annexe.

61- AN, J 1162, fol. 86, 87 et 88. Aubin 1981, 249-252 pour la description du métier de feudiste ou commissaire à terrier, et pour l'utilisation des plans-terriers dans le domaine juridique.

Établir la vraisemblance des représentations

Aucun des trois plans ne comporte d'échelle ni ne donne de mesure concernant la taille des tenures ou de tout autre élément paysager telles l'enceinte et les tours ; on ne trouve également aucune indication de mesure dans le memento juridique. Pourtant, le figuré des plans rend compte de l'assemblage relatif de tenures de forme parfois complexe les unes par rapport aux autres et semble respecter une certaine proportionnalité des éléments identifiés, tant du point de vue de leur taille propre, que dans leur disposition et emprise spatiale relatives. À n'en pas douter, le feudiste s'est rendu sur les lieux, a observé et retranscrit du mieux qu'il le pouvait le parcellement contemporain (fig. 8) pour restituer les états antérieurs du site (fig. 9 et 10). Aussi, bien que schématique, le figuré des plans est superposable à l'espace actuel, tel qu'il se présente sur le cadastre (fig. 11).

Par ailleurs, la représentation assemble deux points de vue qui rendent délicate son interprétation. L'état de 1693 et la restitution du début du XVII^e s. combinent, sur l'étendue de la maison de Puy-Paulin, le levé – non géométral mais – “aérien” des emprises au sol avec l'élévation du premier niveau de l'église et du corps de logis principal de la demeure⁶⁵. La restitution de la première moitié du XV^e s. rend compte d'un point de vue unique, en plan. Le figuré témoigne aussi de conventions graphiques, tant dans les portes qui donnent accès aux tènements, qu'en ce qui concerne les éléments relatifs à l'enceinte. Si l'on ignore malheureusement tout du couronnement de la courtine antique, ce dernier est traité comme un crénelage, ce qui semble traduire d'avantage l'image mentale que l'on a d'une fortification que la réalité de l'ouvrage. De même, on sait que les tours flanquées sur les courtines sont semi-circulaires alors que le plan les représente pour la plupart rondes, à l'instar de tours d'angle de l'en-

ceinte⁶⁶. Le plan est même sur ce point contradictoire puisqu'il représente la tour centrale semi-circulaire sur l'état de 1693, et circulaire sur l'état du début du XVII^e s. ; à droite (est), la tour est également tracée en rond alors qu'elle était bien semi-circulaire en fondation, comme en témoignent les observations archéologiques menées en 1848. À supposer que les plans attestent du premier niveau des tours, et non des reprises potentielles de leur élévation, on peut conclure là aussi à une représentation plus mentale et schématique que réelle.

Localisation des tours et hypothèse d'une porte

Ces conventions de l'imaginaire cartographique étant pointées, il convient à présent de discuter de la localisation des tours. L'état de 1693 (fig. 8) en représente deux, bien attestées jusqu'à nos jours ; il s'agit de la tour semi-circulaire de la rue Paul-Painlevé (fig. 1, 2) et de son pendant nord-est, démantelé en 1848 (fig. 1, 1). Ces deux tours cantonnent la représentation du corps de logis de la maison en élévation sur l'état de 1693 (fig. 8) et sur l'état restitué du début du XVII^e s. (fig. 9). Sur ce dernier, une troisième tour est dessinée, à l'ouest de la tour de la rue Paul-Painlevé ; elle est liée à une parcelle allongée placée derrière un mur de clôture ; cette parcelle est distincte de la demeure dont certains niveaux sont représentés en élévation. Les deux tours occidentales et la courtine qui les joint séparent *Puipaulin Le grand Puipaulin* (cour intérieure de la maison ?) des jardins qui confrontent la demeure à l'ouest (parcelle notée 2) et au nord (le jardin occupant les *anciennes fosses de la ville de bourdeaux*). La proportionnalité du levé des plans permet raisonnablement de restituer la position de cette tour (fig. 1, 3). La distance entre les tours des rues Louis-Combes et Paul-Painlevé étant de 43 m⁶⁷, on peut estimer à environ 12,50 m l'écartement entre les tours occidentales. La troisième tour pourrait donc être située à cheval entre le n°7 bis de la rue Guillaume-Brochon (maison Faget) et ladite voirie, sur un tronçon de

65- L'absence d'échelle, d'orientation et de mesures exactes associées aux fiefs, ne permet pas de parler de levé géométral. On notera également que les entrées principales des tenures sont traitées par des portes schématiques, présentées en élévation. Ce mélange de points de vue est révélateur des retards de la cartographie seigneuriale du XVII^e s. (Jean-Courret 2006a, 103-107).

66- Barraud *et al.* 1996, 56 (grosses tours circulaires pour les tours d'angle, telle celle du Canon, encore partiellement visible) ; 60 (tours semi-circulaires pour les tours de courtines).

67- Barraud *et al.* 1996, 60 : “de la tour 4 (Louis-Combes) à la tour 5 (Paul-Painlevé) : 43 m”.



Fig. 9a. Plan restitué de l'îlot de Puy-Paulin dans le premier quart du XVII^e s. et memento juridique (cf. annexe ; AN, J 1162, fol. 87 (cliché AN)).

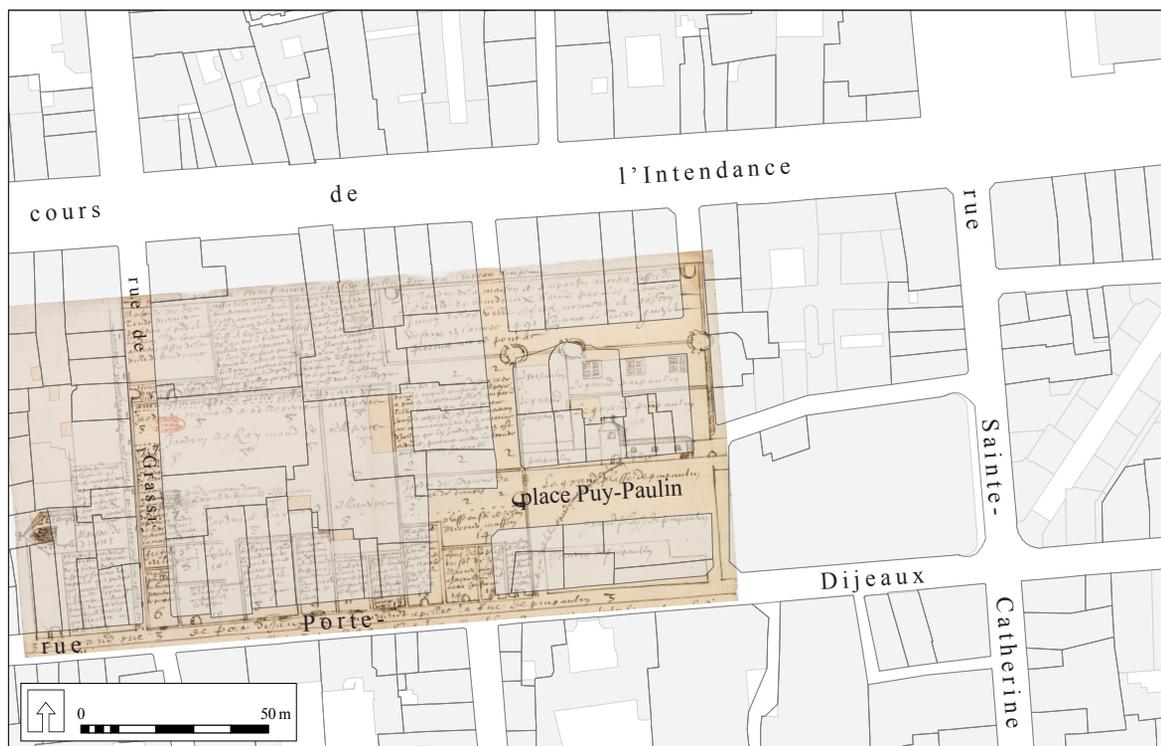


Fig. 11. Calage du plan restitué de l'îlot de Puy-Paulin dans le premier quart du XVII^e s. (AN, J 1162, fol. 87 ; fig. 9) sur le cadastre actuel.

est fourni par la porte Julia de l'enceinte romaine de Dax, poterne dont "la largeur de l'ouverture était de 4,50 m"⁷¹, de hauteur inconnue, placée "entre deux tours rapprochées (...) à une distance d'au moins 11 m l'une de l'autre (environ 20 m d'axe en axe)"⁷².

Ce faible écartement permet de formuler l'hypothèse d'une porte flanquée de deux tours. La tour occidentale et son jumelage avec celle de la rue Paul-Painlevé ouvrent à plusieurs questions. À quand remonte cette structure ? A-t-on des témoignages complémentaires pour asseoir l'hypothèse d'une porte ? Quand disparaît-elle ? Quelles en sont les conséquences pour l'histoire de l'urbanisme bordelais ?

Une porte privatisée par un lignage aristocratique ?

Un premier constat s'impose : il n'existe pas, à ma connaissance, de témoignage direct concernant cette porte dans les sources médiévales. La documentation livre en revanche quelques indices indirects. Ainsi, dès 1124, un nommé Gaucem Aicard est clavaire (*claviger*) de Pierre de Bordeaux⁷³. La plupart des clavaires ecclésiastiques signalés dès le XII^e s., puis des clavaires laïcs apparaissant au XIII^e s., ont un rôle de garde. L'étymologie de cet office seigneurial se rapporte aux clefs (*clavis*)⁷⁴. Le clavaire de Pierre

71- Garmy & Maurin 1996, 100.

72- *Ibid.*, 113.

73- Brutails 1907, 37, n°XXXIX : ego, *Galcemus Aicardi, ejusdem filius ac domni Petri Burdegalensis claviger*. L'analyse de J.-A. Brutails traduit *claviger* par portier. Boutouille 2003, 73 ; Boutouille 2007, 144 pour les autres mentions concernant ce personnage.

74- À ne pas confondre avec son homonyme : le champignon dénommé clavaire vient du latin, *clava* (massue) certaines variétés ayant la forme d'une massue dressée.

de Bordeaux a-t-il à sa charge la custode de la porte et des entrées de la maison des Bordeaux ? La fonction a-t-elle été accaparée par une famille, jusqu'à lui donner son nom, comme le suggère le patronyme du tenancier *Guilhem deu Claver*, qui reconnaît en 1358-1359 deux moitiés de maison jouxtant le jardin de Puy-Paulin, à proximité de la porte supposée⁷⁵ ? Parmi les 746 transactions foncières datées et dépouillées pour la période 1249-1586, une seule mentionne, en confront, une *gran tor*⁷⁶. Cette tour est attestée le 20 août 1491, lors du bail à fief d'une partie des fossés de Campaure, réalisé par les jurats en faveur de Gaston de Foix, seigneur de Puy-Paulin. Des quatre confronts signalés dans l'acte⁷⁷, l'un se rapporte au *camín dessus lo fossat*, soit l'actuel cours de l'Intendance, au nord des remparts, et un autre au *camín deuert la mayson deudeyt Gaston de Foys*. Ce chemin [conduisant] vers la maison dudit Gaston de Foix, implique un franchissement de l'enceinte, peut-être via la *gran tor*, dont la mention, malgré le laconisme des sources foncières, pourrait être rapprochée de la porte⁷⁸. Ces quelques indices attestent bien d'un passage privé, mais on ne peut défendre l'hypothèse d'une porte publique antique de l'enceinte du Bas-Empire qu'en faisant appel à la structure monumentale de cette ouverture cantonnée de deux tours et à la comparaison d'autres cas urbains tels ceux de Dax, où la porte antique de l'Adour est tardivement

captée par le château placé sous tutelle du roi-duc⁷⁹, et de Périgueux. En tout état de cause, le mutisme de la documentation médiévale bordelaise conduit à penser que, alors que les portes estimées antiques par la tradition historiographique apparaissent les premières dans les années 1075-1130 (cf. supra), celle du Puy-Paulin n'est jamais directement signalée, probablement parce qu'elle ne relève déjà plus d'un usage public, privatisée qu'elle est par la lignée des Bordeaux/Puy-Paulin.

En effet, l'assimilation possible des structures porte antique/maison du cas bordelais n'est pas sans rappeler l'exemple observé à Périgueux, dans le cadre du PCR de la porte de Mars⁸⁰. Dans ce chef-lieu de cité attesté avant la fin du III^e s., la porte orientale de l'enceinte antique (IV^e s.), dite porte de Mars, en fonction jusque vers le X^e s., est fermée par un mur dont la construction est envisagée de façon sans doute immédiate et postérieure aux années 950-1000⁸¹. Après une phase de restauration d'ensemble (fortification de la porte devenant une "tour maîtresse") et de réhabilitation d'une circulation piétonnière (XII^e s.), la porte est définitivement bouchée au XIII^e s. et assimilée à la maison forte des Périgueux, bâtiment oblong adossé à l'intérieur de la courtine antique tel que l'indique le plan de Lallié de Latour (1774), ce qui entraîne l'ouverture d'une nouvelle porte publique, sous le contrôle de la maison, quelques mètres plus au nord. Les reconstructions du XIX^e s. et les rares mentions de la fin du Moyen Âge ne permettent pas de saisir le devenir de la maison transférée par mariage aux Bourdeilles (XV^e s.) puis tenue en arrière-fief par la municipalité avec les maisons des Limeuil et Barrière. Comme à Bordeaux, et parce qu'on l'on ignore à peu près tout des mécanismes de transmission onomastique du haut Moyen Âge au Moyen Âge central, "il est difficile d'associer l'occupation de la porte et de ses abords à la famille des Périgueux dès l'an Mil"⁸².

75- AD33, 1 mi-812, fol. 11 ; ce tenancier occupe la parcelle de *Ramond de Las Maisons* (fig. 10) située à l'angle nord-ouest de la place (Jean-Courret 2011, à paraître, fig. 16, tenure n°20 pour la restitution de tenure).

76- Le Proux de la Rivière 1998 ; l'ensemble des sources foncières des XIV^e-XV^e s. relatif aux 15 paroisses de la ville (hormis Saint-André) a été compilé dans le cadre de ma thèse (Jean-Courret 2006a, 500-520). Les 746 mentions datées pour la paroisse Notre-Dame-de-Puy-Paulin se rapportent à 523 tenures.

77- AD33, 1 mi-825, fol. 53. Les quatre confronts énumérés sont : 1. *camín dessus le fossat* 2. *camín deuert la mayson deudeyt Gaston de Foys* 3. *gran tor* 4. *plassa d'Amaneu Andriu*. L'acte a également été dépouillé par le feudiste lors de son enquête (Jean-Courret 2011, à paraître).

78- Le qualificatif *gran* est une précision importante, il souligne la particularité de cette tour parmi les autres présentes dans le paysage. En toute hypothèse, les deux tours flanquées à l'ouverture d'une poterne – peut-être déjà fermée ? – formeraient une seule unité de bâti et pourraient constituer aux yeux du déclarant une *gran tor* ? On observe néanmoins que la tour de la rue Paul-Painlevé domine la maison de Puy-Paulin sur les dessins d'Herman van der Hem (fig. 4).

79- Jean-Courret 2010 : on ne développera pas plus ce cas dans la mesure où le château de Dax, rattaché par l'historiographie à la lignée vicomtale des Garsie-Arnaud n'est que tardivement avéré dans la seconde moitié du XIII^e s. ; son rapport avec un lignage aristocratique n'est pas établi.

80- Gaillard *et al.* 2005-2009. Je remercie H. Gaillard de m'avoir donné accès au rapport quadriennal de ce PCR.

81- *Ibid.*, 130.

82- *Ibid.*, 135 (Y. Laborie).

Au-delà de différences notoires – le cas porte de Mars/Périgueux est archéologiquement attesté alors que celui du Puy-Paulin ne relève encore que d’une hypothèse – les cas offrent plusieurs parallèles. Le point commun le plus évident relève du caractère éponyme des lignées aristocratiques des Bordeaux et des Périgueux qui adoptent le nom du peuple de leur *pagus* et de leur chef-lieu urbain respectifs. On note aussi la présence de branches multiples associées à ces lignées : les Puy-Paulin parmi les nombreuses branches issues des Bordeaux, les Périgueux des Arènes pour les Périgueux. En revanche, alors que les Bordeaux et les Puy-Paulin pourraient se succéder sur le même site, Y. Laborie note une dissociation spatiale entre les Périgueux de la porte de Mars et ceux des Arènes, qui y possèdent deux tours de chevalier en face de l’*aula* comtale de la Rolphie. De même, les familles exercent des prérogatives publiques dont plusieurs sont apparentées, restant au demeurant plus conséquentes pour les Bordeaux (prévôté, viguerie, droits prélevés sur le marché, mesures publiques), au vu de leurs rapports avec le pouvoir ducal⁸³. Les Périgueux, désignés comme *milites* au XIII^e s., jouissent ainsi de “droits anciens sur la Cité, dont la viguerie des étrangers sur le faubourg du Puy, une série de redevances sur les prélèvements comtaux (gages, haute justice...) et sur des tenures aux portes de l’enceinte”⁸⁴. Le parallèle entre les cas, invite à s’interroger de façon plus générale, sur les stratégies d’implantation des lignages aristocratiques et leur rapport aux enceintes, à l’image des travaux du Programme collectif de recherches coordonné par L. Bourgeois sur les fortifications et les résidences des élites du haut Moyen Âge entre Loire et Garonne⁸⁵.

L’exemple de la porte de Mars inciterait à considérer la porte supposée du Puy-Paulin comme une ouverture originelle de l’enceinte antique accaparée par un lignage aristocratique au moins depuis le début du XI^e s., même si l’on ne peut exclure tout à fait qu’il s’agisse d’une ouverture postérieure. La question de son démantèlement nous échappe presque totalement, mais, il semble que la section de courtine tracée sur le plan restitué de la fin du

XVII^e s., atteste déjà de la perte de fonction de cette ouverture. De fait, la disparition de la tour n°3, peut-être à situer dans le second quart du XVII^e s.⁸⁶, ne consacre que le démantèlement d’un secteur de l’enceinte, non d’une porte, dont l’usage public se serait arrêté bien avant.

De nouvelles réflexions concernant l’urbanisme et la composition urbanistique de *Burdigala*

L’hypothèse d’une porte romaine au Puy-Paulin implique plusieurs conséquences notoires sur ce que l’on connaît de l’urbanisme de la ville à la fin du III^e s. (fig. 12). En premier lieu, l’axe qui distribue cette porte pourrait correspondre au *cardo* Castillon-Cheverus qui passerait par la porte Basse, poterne vraisemblablement percée au VI^e s. dans la courtine sud du rempart⁸⁷. Mais il faudrait alors déporter cet axe de cinq à six mètres à l’est de la voie actuelle pour le faire communiquer à l’entraxe des deux tours qui pourraient flanquer la porte du Puy-Paulin, à moins que, à l’inverse, l’ouverture soit déportée à l’est de l’axe et relié à lui par une place ou une baïonnette viaire. En l’état des découvertes, cette observation paraît difficilement compatible avec la portion de *cardo* observée en 1987 entre les cours d’Alsace-et-Lorraine et la rue du Loup, “qui

86- C’est ce que l’on peut déduire de la comparaison de la figure 9 avec les dessins d’Herman van der Hem (fig. 3) réalisés durant le mois d’août 1638. Toutefois, le point de vue aérien pris par le dessinateur hollandais ne permet pas d’établir si la tour était déjà complètement ou partiellement arasée, ni même s’il en existait véritablement une à cet emplacement. Un *terminus post quem* ferme est donné par le plan de 1693 (fig. 8), sur lequel la tour ne figure plus.

87- Barraud *et al.* 1996, 52 : “Détruite en 1803 (...) cette porte a suscité une abondante littérature et de nombreux débats sur sa date et son rôle parce que la tradition érudite locale y vit longtemps la seule porte romaine conservée et qu’elle en faisait le modèle de celles qui avait disparu. Depuis Sansas, on croit qu’il s’agit d’une ouverture pratiquée après coup, au Moyen Âge, dans la masse de la muraille, pour permettre la circulation entre le *castrum* et le nouveau quartier méridional entouré par l’enceinte du XIII^e s., qui s’ouvrait sur l’extérieur par la porte Toscanan. La marquise de Maillé suggère que la porte ait été forcée dans le mur au VI^e s., lors de l’occupation de l’îlot de Notre-Dame-de-la-Place par l’évêque. Effectivement, l’architecture de la porte plaide à première vue pour une telle hypothèse : la voûte est formée par la retaille irrégulière des blocs de grand appareil du mur, et les mêmes irrégularités se voyaient dans les montants. Cependant la possibilité d’une ouverture antique à cet emplacement ne peut être complètement écartée”.

83- Jean-Courret 2011, à paraître pour le détail de ces prérogatives.

84- Gaillard *et al.* 2005-2009, 135.

85- Bourgeois 2008-2010.

devait vraisemblablement aboutir à la porte Basse⁸⁸ car l'on ne dispose d'aucun argument pour expliquer le décalage entre l'emplacement de la porte supposée et l'axe Castillon-Cheverus qui semble reprendre le tracé du *cardo* antique.

Néanmoins, l'hypothèse d'un tel axe permettrait de résoudre les problématiques de franchissement du port intérieur établi sur la Devèze⁸⁹ : "En effet, ce grand bras d'estuaire de 70 à 80 m de largeur (à son embouchure), constituait une véritable césure dans le tissu urbain. Sans pont, la rive droite n'était accessible à marée haute que par bateau ; à marée basse, il n'était pas concevable de traverser ce cloaque boueux que devait constituer le bassin du port à l'image des estuys ou des ports actuels de l'estuaire de la Gironde. La meilleure solution était le contournement de la vallée de la Devèze par l'ouest, où le franchissement ne devait être possible qu'à partir du quartier Saint-Christoly, sur des pontons de bois du type de celui qui a été mis au jour lors des fouilles de la Cité judiciaire en 1995"⁹⁰. Bordant le quartier Saint-Christoly, l'axe Castillon/Cheverus est la première voie permettant un franchissement aisé du port car, il est situé au débouché occidental de l'entonnoir qui marque le rétrécissement du lit estimé de la Devèze, d'une largeur de 10 m environ à cet endroit, alors que le bassin portuaire devait être large de 60 m environ à hauteur du *cardo* Sainte-Catherine, dans lequel toute l'historiographie identifie le *cardo maximus* de la ville. Le franchissement de la Devèze par le *cardo* Castillon-Cheverus constitue un point de rupture de charge au fond du bassin portuaire, et il n'est probablement pas anodin de constater la proximité d'un "grand entrepôt desservi par un puissant appontement" découvert lors des fouilles de l'îlot Saint-Christoly (1974-1982)⁹¹.

Porte, *cardo*, facilité de connexion des rives de la Devèze : il y aurait là tous les éléments pour faire de l'axe Castillon-Cheverus un axe majeur de la cité du Bas-Empire jusqu'à ce qu'un ouvrage de franchissement soit établi sur la rue Sainte-Catherine, ce que laisserait supposer des anomalies topographiques re-

pérées récemment sur cette voie⁹². L'hypothèse d'un tel axe n'a pas pour objet la remise en question du *cardo* Sainte-Catherine jusqu'à présent considéré comme l'axe nord-sud structurant. Elle conduit cependant à pondérer le caractère de conceptions parfois trop rigides que l'on plaque sur la ville antique. L'enceinte du Bas-Empire laisse hors les murs tout ce que l'on connaît de l'ancienne parure monumentale de la ville (Piliers-de-Tutelle, amphithéâtre du Palais-Gallien, thermes, ensemble monumental du mont Judaïque, *fanum* de la rue Castelnau-d'Auros, *mithraeum* du cours Victor-Hugo⁹³) ; elle bouscule la logique urbaine antérieure, où le poids de la trame viaire orthonormée reste encore à évaluer plus précisément, pour recentrer l'urbain sur l'axe médian du port de la Devèze. Une dernière proposition pourrait conduire à ne pas chercher "le" *cardo maximus* de la cité remparée, mais à considérer qu'il en existe deux, distribués par des portes décalées, l'un sur l'axe Castillon-Cheverus (porte nord) et l'autre sur l'axe Sainte-Catherine (porte sud). Ce système de distribution décalée est d'ailleurs observable dans plusieurs villes fortifiées antiques, sur des *decumani* ou des *cardines*, parfois conjointement avec une distribution axiale, à Dax, à Orléans, à Autun, à Dijon ou encore à Trèves⁹⁴.

L'hypothèse d'une porte au Puy-Paulin alimente enfin le débat sur les principes de composition urbanistique de *Burdigala*, c'est-à-dire sur le raisonnement qui préside la conception en plan de la ville et qui n'est pas systématiquement concrétisé dans l'espace urbain, par exemple une disposition axiale de pôles urbains non matérialisée par une voie. Ainsi

88- Bertrand-Desbrunais 1987, 30.

89- Régaldo 2005, 122 : "La rivière – le port – divisant la ville en deux, comment passait-on d'une berge à l'autre ? et notamment vers le milieu, au franchissement du *cardo maximus* que l'on s'accorde à reconnaître vers la rue saint-Catherine".

90- Lavaud 2009, 27.

91- Debord & Gauthier 1982, 18.

92- Jean-Courret 2008, 23-24 : on observe une "butée topographique (autour de 7,8 m NgF) sur le tronçon de la rue Sainte-Catherine, entre les rues du Parlement et du Cancéra (rues marquant les rives opposées du bassin portuaire). Cette butte se démarque nettement des points bas situés de part et d'autre de la rue (autour de 7 m NgF à l'ouest et 5,9 m NgF à l'est) qui transcrivent le pendage logique du talweg de la Devèze. Cette butée est en partie attribuable aux nivellements effectués sur l'axe Sainte-Catherine et participe à amortir le pendage entre la terrasse du mont Judaïque et la vallée de la Devèze. On peut ajouter à cette remarque une hypothèse, plus complémentaire qu'antinomique : l'altitude sensible des nivellements pourrait être interprétée comme un point de franchissement ancien du bassin portuaire" ; Lavaud 2009, 27.

93- Lavaud 2009, t. 3 pour les notices concernant chacun de ces sites.

94- Février *et al.* 1981, 248-255 et 406-407.

en est-il de l'hypothèse récemment formulée par A. Bouet et relative au lien urbanistique qui unit amphithéâtre et sanctuaire urbain : "à Bordeaux, le Palais-Gallien, amphithéâtre de la ville, répond à une orientation distincte du quadrillage régulier de l'agglomération. Ceci ne peut pas s'expliquer par la topographie – le terrain est plat – ni même par l'occupation environnante, inexistante *a priori* dans ce secteur. Le rapport avec un sanctuaire – urbain (*forum* ?) ou extra-urbain – pourrait être, là aussi, la solution du problème..."⁹⁵.

En suivant cette proposition, on peut tracer l'axe rectiligne de composition qui passe par les deux entrées monumentales de l'amphithéâtre (fig. 12). Cet axe vient recouper le cours de l'Intendance au niveau de la rue Guillaume-Brochon, au débouché nord de la porte et du *cardo* supposés du Puy-Paulin. C'est à proximité, sous le marché des Grands-Hommes, qu'est découverte en 1864 une *mensa ponderaria* au sein de niveaux très denses du Haut-Empire apparemment en place ; cette observation, récemment exhumée par L. Maurin, constitue un indice isolé mais probant pour évoquer l'emplacement d'un marché municipal qui relance le débat sur l'introuvable *forum* de Bordeaux⁹⁶. Les recherches menées par M. Navarro Caballero proposaient de localiser le centre-civique julio-claudien près de la rue du Château-d'Eau, au sommet du mont Judaïque, où un ensemble de statues et d'inscriptions honorifiques impériales des règnes de Tibère et Claude ont été découvertes en 1594⁹⁷. Mais,

d'après les observations archéologiques, ce point dominant situé aux limites occidentales de la ville ouverte dans sa plus grande phase d'extension, serait plus probablement à interpréter comme un sanctuaire du culte impérial. Alors que les plans des structures archéologiques sont en cours d'intégration dans le SIG archéologique et historique de Bordeaux, Programme collectif de recherches coordonné par H. Mousset et O. Bigot (SRA Aquitaine), il est encore un peu tôt pour utiliser les outils d'analyse spatiale pour rediscuter des modèles possibles de la trame viaire orthonormée. Néanmoins, on peut noter que le site qui culmine sur le mont Judaïque, encore imparfaitement localisé dans la rue du Château-d'Eau, se situe presque sur la ligne coupant directement le petit axe de composition de l'amphithéâtre de Bordeaux, peut-être dans le prolongement d'un *cardo* observé lors des fouilles de l'ilot Bonnac (2005)⁹⁸. L'axe viaire mis au jour lors des fouilles de l'Auditorium (2006) constitue une diagonale qui pourrait joindre deux carrefours de la trame, l'un à proximité de l'ensemble monumental du mont Judaïque, l'autre à proximité du marché des Grands-Hommes. Un principe de composition urbaine reliant en un triangle isocèle l'amphithéâtre, l'ensemble monumental du mont Judaïque et le centre civique de l'agglomération du Haut-Empire pourrait peut-être ainsi se dessiner (fig. 12). On ne peut que souhaiter que les spécialistes de l'Antiquité reprennent ces hypothèses et réflexions autour de l'ensemble monumental du mont Judaïque, du *forum* et de l'amphithéâtre du Palais-Gallien. Pour novatrice et stimulante qu'elle est, la proposition de M. Navarro Caballero n'a pas seulement vocation à éclairer les détails obscurs de la topographie antique de *Burdigala*, mais devrait conduire à repenser le rôle de Bordeaux au sein de la province d'Aquitaine sous les Julio-claudiens : simple chef-lieu de cité ou capitale de la province ⁹⁹?

95- Bouet 2008, 293 et fig. 23.

96- Maurin & Navarro Caballero 2010, 40 et n. 119 : et de préciser : "à mi-chemin entre les Piliers-de-Tutelle et la place Gambetta, le lieu de cette trouvaille, nettement à l'écart du rempart, ne laisse pas indifférent" ; Lavaud 2009, t. 2, 27.

97- Navarro Caballero 2008 ; Lavaud 2009, t. 3, 17-22. Navarro Caballero 2009, 20-28 : après une synthèse présentant les inscriptions et statues formant une série d'hommages à la *domus* impériale, ce chercheur revient sur la fonction associée au monument du mont Judaïque. Excluant l'hypothèse de thermes (p. 20 : "les statues impériales y étaient rarissimes (...) En fait, les hommages impériaux n'ont véritablement décoré des thermes que vers le IV^e siècle, au moment où l'interdiction du paganisme a obligé à retirer les hommages des centres publics"), l'auteur passe en revue les autres hypothèses possibles (p. 25 : théâtre, arc monumental, *forum*, sanctuaire) tout en orientant plus particulièrement son raisonnement vers le centre public (*ibid.*, : "Étant donné la forme envisageable des supports épigraphiques, il me semble très probable que les hommages bordelais étaient disposés sur une banquette ou sur des bases maçonnées multiples placées dans un secteur indéterminé du forum de *Burdigala*").

98- Ce tronçon viaire n'est pas localisable avec précision ; le rapport final de synthèse de cette opération n'étant pas encore terminé.

99- Lavaud 2009, t. 2., 28 et 31 ; Navarro-Caballero 2009, 28.

CONCLUSION

Le hiatus chronologique qui s'intercale entre l'état de tours cartographiées à l'Époque moderne et l'interprétation hypothétique de ces structures comme une porte antique de l'enceinte du Bas-Empire est tel qu'il ne va pas sans susciter l'étonnement. Il faut probablement chercher une explication à ce silence dans le mécanisme de privatisation de la porte supposée par la maison forte d'un très puissant lignage aristocratique du Moyen Âge, bras principal de la puissance publique déléguée, investi dans l'exercice des charges de prévôt et de viguier, et maîtrisant plusieurs points d'accès et domaines d'échanges névralgiques de la cité¹⁰⁰. La documentation exhumée, largement ouverte aux interprétations que d'autres pourront formuler, a néanmoins le mérite de renouveler un

certain nombre de problématiques, certes en fonction de la thèse défendue, mais pour laquelle il me semble avoir ciblé les principaux contre-arguments. Par les questions qu'il suscite, ce dossier invite en fin de compte les chercheurs à s'emparer d'une manne documentaire plus variée et hors du champ chronologique de celle dont ils ont coutume de nourrir leur propos. Ce dossier planimétrique constitue un témoignage qui n'a pas d'équivalent pour les autres portes antiques dont la localisation et la morphologie reposent encore sur les démarches hypothético-déductives des chercheurs. Paradoxalement, la documentation planimétrique exploitée ici ne prouve pas l'existence d'une porte, mais, hormis l'apport que constitue l'étude d'autres cas urbains, elle livre au niveau local les éléments les plus tangibles pour discuter de la morphologie probable des portes de l'enceinte antique de Bordeaux, poternes de courtine protégées, chacune, par deux tours jumelles.

100- Jean-Courret 2011, à paraître.

La montée des censives de Pontac

(AN, J 1132, fol. 87)

Transcription du texte accompagnant le plan (AN, J 1132, fol. 87, original, français, 1693). La numérotation des lignes figure entre crochets []. Les développements des abréviations sont marqués entre parenthèses (). Orthographe, ponctuation et casse respectent la forme originale.

Monsieur le duc Despernon demandeur, contre Monsieur de Pontac deffendeur, supplie tres humblement la cour de remarquer que toutes les maisons et jardins [2] a present possedées par ledict Sr de Pontac par luy acquises tant du Sr de Faure que de Rigolle et sur lesquelles ledict demandeur pretent la rente luy estre [3] thenue sont bornes par limites de quatre confrontations immuables / La premiere marquee en ceste figure par, 1, est la rue de Porte Neusve autrement [4] de Duras qui va de la rue de Porte Dijaux a Campaure dans laquelle est la maison (pre)sbiteralle du vicaire perpetuel de Puipaulin (et) la maison de Duras, La [5] Seconde confrontation immuable marquee par, 2, (con)toit lancien jardin du seigneur de Foix et de Dunois a (present) en bassecourt, La troisieme marquée [6] par, 3, (contoit) la grand rue de Porte Dijaux, et la quatrieme marquee par, 4, (contoit) le lieu (et) endroit ou passoit les anciens murs de la ville de Bourdeaux [7] lesquelles maisons (et) jardins (con)toient au temps des reconnoissances dudict Sr demandeur possedées par cinq particulliers proprietaires de [8] tous lesquels (sont) de se que chacun possedoit A este fait particuliere monstree audict Sr de Pontac / La premiere monstree a este faite sur une portion [9] de la maison marquee par 5 qui tient a la maison du vicaire de Puipaulin dans ladicte rue Porte Neusve, surquoy a este aplicque le fons des [10] beneficiers St Eulaye desquels le dict Sr demandeur a les droitz (et les) cinq recongneu par Guilhem de Guilhem et Monsieur Gaillard Dupreuilh lequel [11] fief a sa premiere confrontation dun costé a la maison du vicaire de Puipaulin ladicte maison marquee par, 6, laquelle maison appartient encores de [12] presant audict vicaire Et la seconde confrontation a la porte (et) jardin par le derriere de frere Johan Mercier qui est le lieu marque par, 7, la [13] seconde particulliere monstrée a este faite sur une partie du jardin dudict Sr de Pontac (et) sur ledict lieu marqué par ladicte marque, 7, audevant et a [14] l'opposite de la maison de Monsieur de Duras et sur ledict lieu aplicqué le fons dudict Mercier qui confronte reciproquement dun costé au fief [15] desdicts beneficiers St Eulaye et d'autre costé (et) dun bout au jardin de Raymond Bellepeyre / La troisieme monstree a este faite sur le grand [16] corps de logis de Mr de Pontac avec les jardinages qui sont par le derriere (et) puidz qui est dedans le tout marqué par 8 surquoy a este [17]

aplicqué le fons possédé par ledict Raymond de Bellepeyre ayant sa premiere confrontation a la maison de Guillem de Bruillet marquee, 9, [18] et au jardin des Seigneurs de Foix et de Dunois qui (sont) la seconde confrontation immuable marquee, 2, d'autre costé a la maison de Guyrault [19] Lostaley, marquee par, 10, qui (est) a (present) la bassecourt (et) partie de la salle basse dudict Sr de Pontac (et) a la ruelle de Duras premiere confrontation [20] immuable marquee, 1, d'un bout par le devant a la dicte rue Porte Dijaux marquee par la(dicte) marquee, 3 Et dautre bout par le derriere aux [21] murs de la ville qui (sont) la quatrieme confrontation immuable marquee, 4, La quatriesme monstree a este faicte dans la bassecourt [22] (et) partie de la salle basse dudict Sr de Pontac marquee par ladicte marquee, 10, surquoy a este aplicqué le fons possédé par ledict Guirault Lostaley [23] qui confronte reciproquement dun costé dun bout a la maison (et) jardin dudict Raymond Bellepeyre qui (est) le lieu sous ladicte marquee, 8, voyla pour les [24] maisons acquises du Sr de Faure Quant aux deux maisons acquises de Rigolle de peu destandue ledict Sr demandeur a fait la cinquieme monstree [25] sur lune dicelles marquee par, 11, et sur icelle aplicqué le fons de la maison reconnue par Baudet Lana au premier au titre de son exorle ; par [26] lequel appert quil reconnoist dune maison scittuee en la grand rue de Puipaulin qui (est) celle a (present) appelee Porte Dijaux, Confrontant dun costé a la maison [27] de Jean Andrault qui (est) la maison qui a depuis appartenu a Guillem de Bruillet (et) a (present) au Sr Bois marquee par ladicte marquee 9 pour [28] premier de ceste confronta(tion) le(dict) Sr demandeur emploie la reconnoissance dudict Johan Andrault laquelle au reciproque confronte audict Lana, d'autre [29] costé a la plasse dudict Baudet Lana pour premier de ceste confrontation le(dict) Sr demandeur emploie la seconde maison acquise par le(dict) Sr de Pontac du(dict) Rigolle [30] marquee par, 12, dun bout a la rue Porte Dijaux pour premie emploie la(dicte) rue La Sixiesme monstree a este faicte sur ladicte seconde maison marquee [31] par la susdicte marquee, 12, sur laquelle a este aplicqué le fons de la plasse reconnue par le(dict) Baudet de Lana avant la maison marquee, 13, qui [32] appartient a Johan Capsus confrontant le tout dun costé a la maison dudict Baudet Lana premiere(ment) confrontee, pour premier de [33] ceste confrontation le(dict) Sr demandeur employe la(dicte) maison marquee, 11, dautre costé (et) dun bout e Johan Mercier masson pour premier de [34] ceste seconde confrontation et troisieme confrontation le(dict) Sr demandeur emploie la reconnoissance du(dict) Mercier qui (est) a (present) le fons des [35] (avantdictes) maisons marquées par 14 Et d'aultan que le(dict) Mercier masson a sa confrontation a la plasse de Puipaulin (et) a Johanne Constantin [36] le(dict) Sr demandeur emploie la(dicte) plasse (et) a la maison qui souloit appartenir a la(dicte) Constantin qui finit a la ruelle qui va de la rue de [37] Porte Dijaux a leglise de Puipaulin la(dicte) maison marquee, 15, tellement quil se tord et college que depuis la(dicte) rue Porte Neusve [38] jusques a la plasse de Puipaulin qui faict les deux costes, Et puis la(dicte) rue Porte Dijaux jusques au lieu (et) endroit ou souloit [39] estre les anciens murs de la ville de Bourdeaux qui faict les deux bouts Tout cest endroit est de la directe seigneurie et censive de [40] Puipaulin.

Sources

Bibliographie

SOURCES IMPRIMÉES

- Barckausen, H., éd. (1890) : *Livres des Coutumes*, Archives municipales de Bordeaux, Bordeaux.
- Brutails, J.-A., éd. (1907) : *Le cartulaire de l'église collégiale Saint-Seurin de Bordeaux*, Bordeaux.
- Ducaunnès-Duval, A., éd. (1867) : *Livre des Bouillons*, Archives municipales de Bordeaux, Bordeaux.
- Green, R. H. P. éd (1991) : *The works of Ausonius, edited with Introduction and Commentary*, Oxford (*Ordo urbium nobilium*, 174-175 et 581-583 sur Bordeaux)

SOURCES ICONOGRAPHIQUES ET PLANIMÉTRIQUES

Archives nationales (AN)

- Chartrier de Puy-Paulin (inventaire sommaire manuscrit par Cl. Castelnau et J.-B. Ponsar, s.d., XIX^e s., 25 p.) :
- J 1162 fol. 86 (numérisation : NUMH002720) : anonyme, plan manuscrit (encre, papier, 44 x 60 cm), sans titre, s.d., 1693. Restitution des tenures de l'îlot compris entre les fossés de Campaure (actuel cours de l'Intendance), la maison de Puy-Paulin, la rue Porte-Dijéaux et la rue de Durac (actuelle rue Grassi) dans la première moitié du XVI^e siècle.
- J 1162 fol. 87 (numérisation : NUMH002721) (copie partielle au fol. 90 ; numérisation : NUMH002722) : anonyme, plan manuscrit et digest juridique (encre, papier, 44 x 60 cm), sans titre, s.d., 1693. Restitution des tenures de l'îlot compris entre les fossés de Campaure (actuel cours de l'Intendance), la maison de Puy-Paulin, la rue Porte-Dijéaux et la rue de Durac (actuelle rue Grassi) au début du XVI^e siècle (avant 1638 ?).
- J 1162 fol. 88 (numérisation : NUMH002852) : anonyme, "Plan de partie de la paroisse Notre Dame de Puy-paulin (1693)", plan manuscrit (encre, papier, 44 x 60 cm), 1693. État des tenures de l'îlot compris entre les fossés de Campaure (actuel cours de l'Intendance), la maison de Puy-Paulin, la rue Porte-Dijéaux et la rue de Durac (actuelle rue Grassi) en 1693.

Archives municipales de Bordeaux (AMB)

- DD29 : anonyme, attribué à André portier, plan manuscrit lavé d'aquarelle, sans titre, s.d., vers 1756-1757, plan général du rez-de-chaussée de l'Intendance, cliché R. Leulier, publié dans Lavaud *et al.* 2009, vol. 3, p. 222.
- *Commission des Monuments Historiques de la Gironde*, 1849, p. 16 : "n°14 Plan de l'Hôtel de l'Intendance (ancien Château Puy-paulin)".
- XL-B8 30PP9 : anonyme, sans titre, vue chorographique manuscrite de Bordeaux réalisée sur papier Canson Frères, s.d., XIX^e siècle (Jean-Courret, 2006b).

- Aubin, G. (1981) : *La seigneurie en Bordelais d'après la pratique notariale (1715-1789)*, Publications de l'université de Rouen n°149, Rouen.
- Barraud, D., dir. (1988) : "Le site de la France : origine et évolution urbaine de Bordeaux antique", *Aquitania*, 6, 3-59.
- Barraud, D. avec la collab. de W. Migeon (2009) : "Topographie de Bordeaux dans l'Antiquité tardive à la lumière de nouvelles découvertes archéologiques", in : Cartron *et al.* 2009, 23-33.
- Barraud, D., J. Linères et L. Maurin (1996) : "Bordeaux", in : Garmy & Maurin 1996, 15-80.
- Barraud, D. et P. Régaldo-Saint Blancard (2003) : "La façade orientale de l'enceinte antique de Bordeaux : nouvelles données et nouvelles hypothèses", in : Bost *et al.*, dir., 2003, 115-129.
- Baurein, J. 1764 : *Variétés bordelaises*, Bordeaux, réed. 1876, 1998, t. 4.
- Bertrand-Desbrunais, J.-B. et M.-Chr. Hardy (1987) : *L'enceinte urbaine antique de Bordeaux, prospection*, mémoire inédit, SRA Aquitaine.
- Bertrand-Desbrunais, J.-B. (1987) : "Bordeaux, centre historique, surveillance de chantiers d'assainissement", *Archéologie en Aquitaine*, 6, 30-33.
- Blanchet, A. (1907) : *Les enceintes romaines de la Gaule. Étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, Paris.
- Bost, J.-P., J.-M. Roddaz et Fr. Tassaux, dir. (2003) : *Itinéraires de Saintes à Dougga, Mélanges offerts à Louis Maurin*, Bordeaux.
- Bouet, A., éd. (2008) : *D'Orient en Occident, Mélanges offerts à Pierre Aupert*, Bordeaux.
- Bourgeois, L., coord. (2008-2010) : *Fortifications et résidences des élites du haut Moyen Âge entre Loire et Garonne*, rapports annuels du PCR, Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale.
- Boutouille, Fr. (2003) : "Enceintes, tours, palais et castrum à Bordeaux, du XI^e siècle au début du XIII^e siècle, d'après les textes", *Revue archéologique de Bordeaux*, 94, 59-77.
- (2007) : *Le duc et la société. Pouvoirs et groupes sociaux dans la Gascogne bordelaise au XI^e siècle*, *Scripta Mediaevalia* 14, Bordeaux.
- Cartron, I., D. Barraud, P. Henriot et A. Michel, éd. (2009) : *Autour de Saint-Seurin : lieu, mémoire, pouvoir. Des premiers temps chrétiens à la fin du Moyen Âge. Acte du colloque de Bordeaux, 12-14 octobre 2006*, Bordeaux.
- Casse, J.-P. (1988) : *Les Bordeaux du XI^e s. à 1327. Lignage et Puissance*, TER dir. J.-B. Marquette, université de Bordeaux 3.
- Demont, E et M. Favreau (2003) : *Herman van der Hem (1619-1649). Un dessinateur hollandais à Bordeaux et dans le Bordelais au XVI^e siècle*, Bordeaux.
- De Lurbe, G. (1595) : *Chronique bourdeloise, composée cy-devant en latin par Gabriel de Lurbe et par luy de nouveau augmentée et traduite en françois, avec deux siens discours cy-devant imprimez, l'un de la conversion du Roi, l'autre des antiquitez naguières trouvées hors ladicte ville*, Bordeaux.

- Desgraves, L. (1960) : *Évocation du vieux Bordeaux*, Paris, rééd. 1989.
- Dillay, M. (1958) : "Le rattachement des archives de Puy-Paulin au Trésor des Chartes", *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, juillet-septembre, Bordeaux, 169-170.
- Drouyn, L. (1874) : *Bordeaux vers 1450, description topographique*, Bordeaux.
- Duby, G., dir. (1981) : *Histoire de la France urbaine*, t. 1, Paris.
- Étienne, R. (1962) : *Bordeaux antique*, Bordeaux, in : Higounet, dir. 1962-1972, t. 1.
- Février, P.-A., M. Fixot, C. Goudineau, et V. Kruta (1981) : *La ville antique*, in : Duby, dir. 1981.
- Gaillard, H. coord., J.-P. Fourdrin, C. Girardy-Caillat, D. Hourcade, Y. Laborie, D. Lévêque, E. Pénisson et D. Tardy (2005-2009) : *La "Porte de Mars" à Périgueux (Dordogne)*, PCR, rapport quadriennal, Bordeaux, SRA Aquitaine.
- Garmy, P. et L. Maurin (1996) : *Enceintes romaines d'Aquitaine. Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*, DAF 53, Paris.
- Girard (1730) : *Histoire de la vie du duc d'Espèron*, t. 4, Paris.
- Girond, S. (à paraître) : *Bordeaux : 4-6 place Puy-Paulin, 35-43 rue Porte-Dijéaux*, rapport final d'opération préventive, Hades, SRA Aquitaine.
- Higounet, Ch., dir. (1962-1972) : *Histoire de Bordeaux*, Bordeaux, 8 vol.
- Jean-Courret, É. (2006a) : *La morphogénèse de Bordeaux des origines à la fin du Moyen Âge : fabrique, paysages et représentations de l'Urbs*, thèse de doctorat en histoire du Moyen Âge, dir. J.-B. Marquette, université de Bordeaux 3.
- (2006b) : "Civitas burdegalis genuina descriptio : une représentation de Bordeaux vers 1525-1535", *Revue archéologique de Bordeaux*, 97, 57-86.
- (2008) : *L'îlot Sud-Ouest*, rapport de prospection thématique, SRA.
- (2010) : "Aquae versus Acqs : quinze siècles de la fabrique urbaine de Dax", *Aquitania*, 26, 159-208.
- (à paraître) : "Le quartier et la maison noble de Puy-Paulin à Bordeaux (XII^e – XVIII^e siècle)", *Revue archéologique de Bordeaux*, 101.
- Johnson, S. (1983) : *Late Roman Fortifications*, Londres.
- Jullian, C. (1890) : *Inscriptions romaines de Bordeaux*, coll. Archives municipales de Bordeaux, t. 2, Bordeaux.
- Lavaud, S. coord. de l'ouvrage, É. Jean-Courret, coord. cartographique, D. Barraud, F. Boutouille, L. Coste, J.-P. Jourdan, R. Leulier, L. Maurin, P. Régaldo Saint-Blancard, S. Schoonbaert et Chr. Sireix (2009) : *Atlas historique de Bordeaux*, Atlas historique des villes de France 49, Bordeaux.
- Le Proux de la Rivière, M. (1998) : *La paroisse Notre-Dame-de-Puy-Paulin de Bordeaux aux XIV^e et XV^e siècles*, TER inédit dir. J.-B. Marquette, université de Bordeaux 3.
- Maillé, A. (1959) : *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, Bordeaux.
- Maurin, L. et M. Navarro Caballero (2010) : *Bordeaux*, Inscriptions latines d'Aquitaine, Bordeaux.
- Navarro Caballero, M. (2008) : "Du nouveau sur Burdigala : les hommages à la famille julio-claudienne", in : Bouet, éd. 2008, 197-229.
- (2009) : "Le monument du mont Judaïque et les hommages à la gens Augusta : réflexions sur l'urbanisme de Burdigala", *Revue archéologique de Bordeaux*, 100, 7-31.
- Sireix, Chr. (2005) : "Bordeaux-Burdigala et la Bretagne romaine : quelques témoins archéologiques du commerce atlantique", *Aquitania*, 21, 241-251.
- Vinet, É. (1565) : *L'antiquité de Bourdeaus et de Bourg*, Bordeaux.

Maria Cavaillès, Bruce Velde

Le couvent des Cordeliers de Parthenay (Deux-Sèvres) : étude des vitraux et des sépultures

RÉSUMÉ

Il ne subsiste en élévation du couvent médiéval des Cordeliers de Parthenay qu'une partie de l'église conventuelle des XIII^e et XIV^e s. Quatre campagnes de fouilles et la restauration complète du monument permettent de faire aujourd'hui le point sur ce site. Cet article tente de retracer son histoire, de mettre en évidence l'utilisation de l'église comme lieu de sépulture et surtout de présenter l'étude des vitraux exhumés. En effet, de nombreux fragments de verres plats décorés en grisaille ont permis de caractériser le type de vitrage de cet édifice.

MOTS-CLÉS

Couvent des Cordeliers, église, inhumations, vitraux, analyses.

RESUMEN

Del convento de los Franciscanos solo queda una parte de la iglesia de los siglos XIII y XIV. Hoy es posible de hacer el balance de las cuatro operaciones arqueológicas y de la restauración del monumento. Este artículo intentara contar su historia, poner en evidencia la utilización de la iglesia como lugar de sepultura y, sobre todo, presentar el estudio de las vidrieras descubiertas. Efectivamente, el hallazgo de numerosos fragmentos decorados de pintura de tonos grises permite caracterizar el tipo de vidriera de este edificio.

PALABRAS CLAVES

Convento de franciscanos, iglesia, inhumaciones, vidrieras, análisis.

INSTALLATION DES FRANCISCAINS À PARTHENAY

Les premières fondations franciscaines en France ont lieu avant le décès du “pauvre d’Assise”, François Bernardone, en 1226. Même si la construction de ces bâtiments était incompatible avec l’idéal de dénuement total du saint, les couvents de Vézelay ou de Saint-Denis ne sont que les premiers d’une longue liste d’implantations. Chaque couvent était dirigé par un gardien qui était, dans le cas du Poitou, sous la responsabilité du ministre de la province de Touraine.

Dans le Centre-Ouest de la France, les Cordeliers¹ sont attestés dans toutes les villes importantes ou moyennes comme Parthenay ; en tout une quinzaine de couvents installés durant la première moitié du XIII^e s. dans les diocèses de Poitiers, Saintes et Angoulême. Ils sont en revanche absents des localités plus petites². Dans l’actuel département des Deux-Sèvres, des cinq fondations documentées, seules celles de Niort et de Parthenay sont partiellement conservées³.

Le rôle de prédication de ces religieux est certainement l’un des premiers critères qui justifie le choix d’implantation dans les centres urbains. Ces établissements présentent une certaine unité architecturale. Celui de Parthenay rappelle l’organisation déjà constatée dans d’autres centres urbains : des églises possédant une nef unique, un chevet plat, un voûtement en berceau brisé, généralement un cloître entouré des bâtiments conventuels, et le plus souvent situées près des remparts⁴.

1- Le nom Cordeliers est l’un des autres noms des Franciscains en France, avec celui de Frères mineurs.

2- L’étude bibliographique a été largement facilitée par la collaboration de M.-Chr. Cerrutti-Déroff (CNAU - Tours) et de L. Bourgeois (Université de Poitiers). Pour le Centre-Ouest de la France : Favreau 1977, 9-35. Pour Angoulême : Dubourg-Novès 1976, 87-101. Quant au couvent de Poitiers, les fouilles menées en 1998 vont bientôt être publiées, mais uniquement pour les niveaux antiques : Jouquand 2000. On peut consulter aussi Cogny 1995. L’étude de l’histoire religieuse méridionale et l’urbanisation dans le sud de la France médiévale ont bénéficié d’une intéressante publication dans Dossat 1973.

3- Les couvents de Bressuire et Saint-Maixent ont été démolis. À Niort, l’église a été fortement restaurée au début du XVII^e s. et convertie en temple protestant au XIX^e s. (Blomme 1993, 222-223). À Thouars, un des murs de la nef est visible rue Bernard-Palissy (Imbert [1870] 1985, 133-137).

4- Picou 1984, 115-176 ; Volti 2003.

Le couvent de Parthenay est la seule construction religieuse gothique de la ville. L’église conservée est monumentale, tout en gardant une grande simplicité et témoigne de l’importance des lieux. Le monastère est édifié près de la porte orientale de la ville, *intra-muros* (fig. 1). Les Frères mineurs se sont vraisemblablement installés sur des terrains appartenant à la paroisse Saint-Jean, mais l’on ignore les conditions de l’implantation et s’il y a eu opposition du clergé préexistant. Le tissu urbain semble avoir été moins dense sur ce plateau qui surplombe la rue de la Vau Saint-Jacques, axe économique et artisanal de la ville médiévale et qui fait face à l’autre éperon granitique portant le château et la deuxième enceinte appelée la “Citadelle”. D’après la toponymie, c’est aussi sur cet éperon oriental que se trouvent les indices de l’implantation du quartier juif (rues de la Juiverie et Cour-à-Moise). Leur existence est également attestée par la documentation dès les premières années du XIII^e s.⁵ : le choix de ce lieu d’implantation des Frères mineurs peut également se justifier par l’existence de cette communauté, traditionnellement considérée comme à endoctriner.

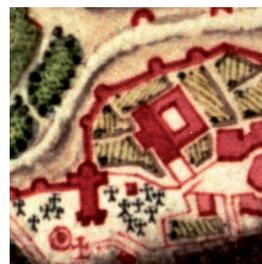
Les sources documentaires médiévales sont presque inexistantes. En effet, des nombreux documents concernant Parthenay ont brûlé lors de l’incendie des archives départementales en 1805. La date de l’installation des Franciscains à Parthenay est donc inconnue, car ces couvents ne possèdent pas de charte de fondation⁶, mais les “*Mineurs de Parthenay*” sont mentionnés pour la première fois dans la correspondance administrative d’Alphonse de Poitiers, au chapitre des aumônes, le 16 août 1269⁷. Les seigneurs de Parthenay ont dû aussi favoriser leur installation. En effet, ils vont choisir ce lieu pour se faire inhumer, à l’exemple d’Hugues II Parthenay-Larchevêque, qui s’y fait ensevelir en avril

5- Favreau 1988, 5-29. Vers 1230, un Juif, Bonnin, possède dans la paroisse Saint-Jean une maison relevant d’Aldebarde, dame de Nieuil et du Plessis. N’ayant pu acquitter ses redevances, il voit cette maison saisie en 1241 : AD Vienne, E 2/251bis, cité par Vincent 1931, 30.

6- Cette absence peut être attribuée à une volonté de dénuement de la part des frères. Toutefois, à partir de 1298, la fondation de toute nouvelle maison des Mendians sera subordonnée à l’autorisation papale par la décrétale *Cum ex eo* (Dossat 1973, 267).

7- La communauté de Parthenay reçoit la somme de cent sous, dans Boutaric 1870, 464.

Fig. 1. Plan de Parthenay. Atlas routier de D.C. Trudaine, réalisée vers 1750 (AN 14 bis 8494). En médaillon, le couvent des Cordeliers.



1271⁸. De même, les nobles et bourgeois de la Gâtine n'ont pas dû rester insensibles au renouveau religieux apporté par les Frères mineurs et sont devenus, à leur tour, de généreux donateurs. L'un d'entre eux, Philippe de Commynes, seigneur d'Argenton-Château, finance la réfection des vitraux des chapelles d'Argenton⁹, sans qu'on puisse aujourd'hui les localiser exactement.

ÉTUDE DES BÂTIMENTS

De l'ensemble de cet établissement religieux, il ne reste aujourd'hui en élévation que les trois dernières travées de l'église. Malgré la documentation restreinte, il est possible d'avancer une analyse des lieux grâce aux différentes campagnes de fouille.

L'église

L'église du couvent possédait une nef unique de cinq travées, fermée par un chevet plat, sans collatéraux ni transept (fig. 1 à 5). Malgré l'amputation des deux premières travées en 1961, il est possible d'évaluer la superficie hors-œuvre de l'église à 370 m², ce

8- Guérin éd. 1881, 359.

9- Dans les églises Sainte-Croix et des Cordeliers de Parthenay pour 70 sous tournois ; compte établi en 1515 pour les dépenses engagées depuis 1473. Publié par Fierville 1881, 180-189, cité par Crozet 1942, 376.

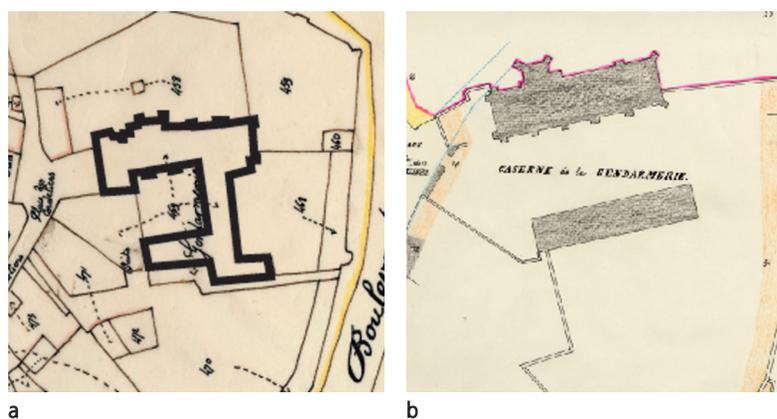


Fig. 2. a et b. Détails des cadastres de 1834 et 1864 (Archives municipales de Parthenay).

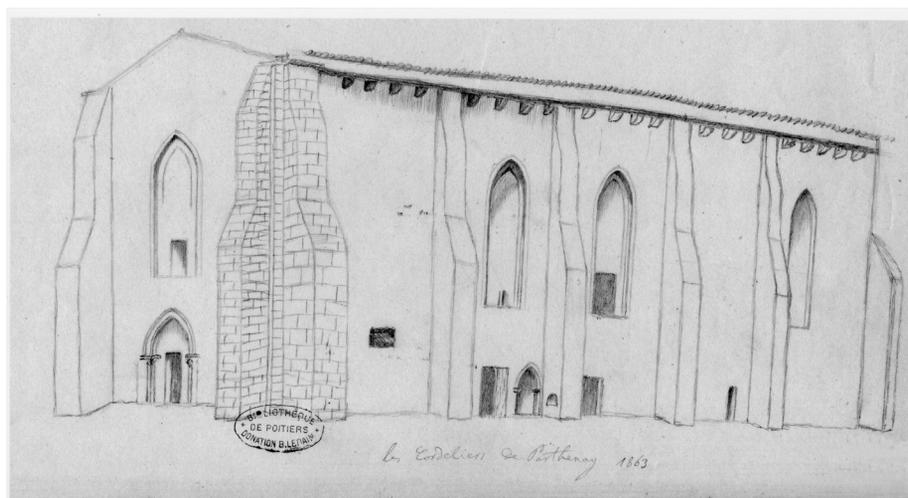


Fig. 3. Dessin de l'église conventuelle des Cordeliers de Parthenay (F3/n°3203, Donation Ledain, Médiathèque F. Mitterrand, Poitiers, O. Neuille).



Fig. 4. Lithographie de Sadoux, publiée par B. Ledain dans "La Gâtine Historique et Monumentale" en 1876 (© Musée de Parthenay)

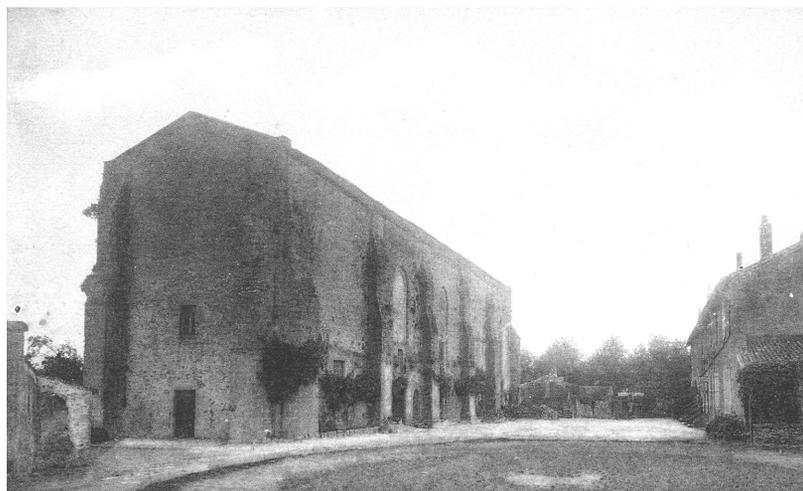


Fig. 5. Carte postale représentant l'église et les restes du couvent des Cordeliers de Parthenay avant 1909 date du percement de la rue (coll. L. Fleuret).

qui lui conférait une importante capacité d'accueil¹⁰. La façade a disparu mais on en conserve plusieurs dessins et photographies¹¹ : sur un dessin à la mine de plomb, non signé, daté de 1863 est représentée une petite porte en berceau brisé surmontée d'une baie en arc brisé¹². Sur une carte postale, datant du début du XX^e s. et antérieure à la destruction, le linteau de la porte est droit et celle-ci est surmontée d'une baie rectangulaire, preuve d'une transformation postérieure (fig. 3 à 5).

Le matériau de construction est d'origine locale : les murs sont en moellons de granite liés par un mortier de chaux et sable. Les encadrements des portes et fenêtres sont plus soignés, en pierre de taille de granite. Les murs latéraux sont percés de hautes et étroites baies en arcs brisés, composées de deux lancettes séparées par un meneau chanfreiné et d'une petite rosace à quatre lobes¹³. Un bandeau en pierre de taille court le long du parement intérieur

du mur des troisième et quatrième travées conservées. Les travées sont séparées par de triples colonnettes engagées, surmontées de chapiteaux à crochets. Le voûtement d'origine est en ogive, à quatre nervures¹⁴ (fig. 6). Du côté extérieur, les murs gouttereaux comportent des contreforts plats.



Fig. 6. Détail des voûtes de l'église pendant les travaux de restauration (© Ville de Parthenay, M. Cavallès).

10- L'église conservée en élévation, avec ses trois travées orientales, mesure aujourd'hui 26,30 sur 10,90 mètres hors œuvre.

11- Lithographie d'E. Sadoux, publiée par Ledain 1897. Photographies de 1948 à 1952, conservées au service de l'Inventaire Régional de Poitou-Charentes.

12- Dessin conservé à la Médiathèque de Poitiers, F/3 Deux-Sèvres, donation Ledain. D'après cet auteur, la façade aurait été reconstruite une trentaine d'années auparavant (Ledain 1897, 118).

13- Hauteur 6,70 sur 1,70 m.

14- Alors que les Constitutions de Narbonne stipulent en 1260 : "...défense de voûter les églises, excepté dans l'abside" (Volvi 2003).

Un escalier en vis est aménagé dans l'épaisseur de la maçonnerie entre la deuxième et la troisième travée. Il est éclairé par deux fentes de jour et permet d'accéder aux combles et peut-être, à l'origine, au clocher. La toiture à double pente est couverte de tuiles plates et repose sur une corniche munie de corbeaux non décorés. Toutefois, ceux placés dans la dernière travée sont plus petits. L'aspect général est très élancé, avec un pignon aigu. Les murs extérieurs sont épaulés par des contreforts plats, montant aux trois quarts de l'élévation et coiffés par un talus peu incliné.

D'après l'analyse architecturale, confirmée par l'étude archéologique, la cinquième travée a été ajoutée à l'est dans un deuxième temps. Cet agrandissement de l'église semble avoir été fait dans un but vraisemblablement funéraire. En effet, de grands arcs aménagés le long des murs ont été certainement utilisés comme enfeus (fig. 7, 8 et 9). Très légèrement décalée vers le sud par rapport à l'axe d'origine des autres travées, celle-ci est plus ornée que les précédentes et la mouluration est plus évoluée. Les contreforts extérieurs entre la quatrième et la cinquième travée ont gardé la trace de la reprise architecturale. Une corniche en pierre de taille se trouve plus bas que le bandeau des travées précédentes. Une nouvelle niche est aménagée pour installer un



Fig. 7. Détail du mur nord du chœur et des niches à enfeus, avec un aperçu des traces des peintures murales (© Ville de Parthenay, M. Cavallès).

lavabo liturgique dans le mur sud. Elle est surmontée d'un tympan très mutilé, dont quelques fragments ont été trouvés à l'occasion de la fouille archéologique. Dans le chœur se trouvent des poteries acoustiques placées en hauteur dans les murs. La fenêtre latérale est plus élaborée que les précédentes¹⁵. Cette ultime travée est également fermée par un chevet plat et comporte une grande baie de style gothique rayonnant de la fin du XIV^e s., composée de six lancettes et d'une rosace. Pour réaliser cet aménagement, on a utilisé du calcaire. Cette baie en arc brisé et les quatre fenêtres à lancettes ont été restituées lors des travaux de restauration réalisés par les Monuments historiques¹⁶ (fig. 10). Le sol du nouveau chœur est surélevé par rapport à la nef de près de 0,20 m.

Plusieurs ouvertures percées au rez-de-chaussée dans le mur sud permettaient de communiquer avec le bâtiment et le cloître, mais toutes ne sont pas d'origine¹⁷. Une de ces portes possède une niche, certainement un bénitier, aménagé dans le mur. Au nord, une seule porte donne accès directement au jardin aménagé contre les fortifications.

Les parois intérieures conservent plusieurs couches de peintures murales : les murs sont enduits à la chaux et présentent un décor de faux-appareil recouvrant l'ensemble de la nef. Des litres funéraires portant le blason des seigneurs de Parthenay, mais aussi des représentations de scènes figurées (une crucifixion ainsi que d'autres personnages : des anges musiciens et un moine en habit de bure et portant une mitre) se concentrent sur les murs du chœur et les niches à enfeus¹⁸. Lors de la réalisation des travaux de restauration, il a pu être observé jusqu'à une dizaine des couches picturales superposées (fig. 7).

Toute trace d'aménagement intérieur de l'église a disparu à la suite de l'utilisation post-révolutionnaire de l'édifice comme écurie. Un document aujourd'hui perdu donnait une description sommaire du mobilier intérieur au début du XVI^e s., mais il concernait essentiellement les enfeus et les sépul-

15- La fenêtre du chœur est légèrement plus large : 2,10 m.

16- Travaux menés en 1996 par François Jeanneau, ACMH, d'après le projet de Fr. Didier, ACMH (Blomme 1993, 235-237).

17- Le linteau de l'une des portes percées postérieurement sur le mur sud donnant sur le cloître est constitué d'un fragment de pierre tombale en calcaire portant des inscriptions : le tracé incisé d'un personnage et de lettres gothiques très effacées.

18- Cavallès 1995, 2-6.

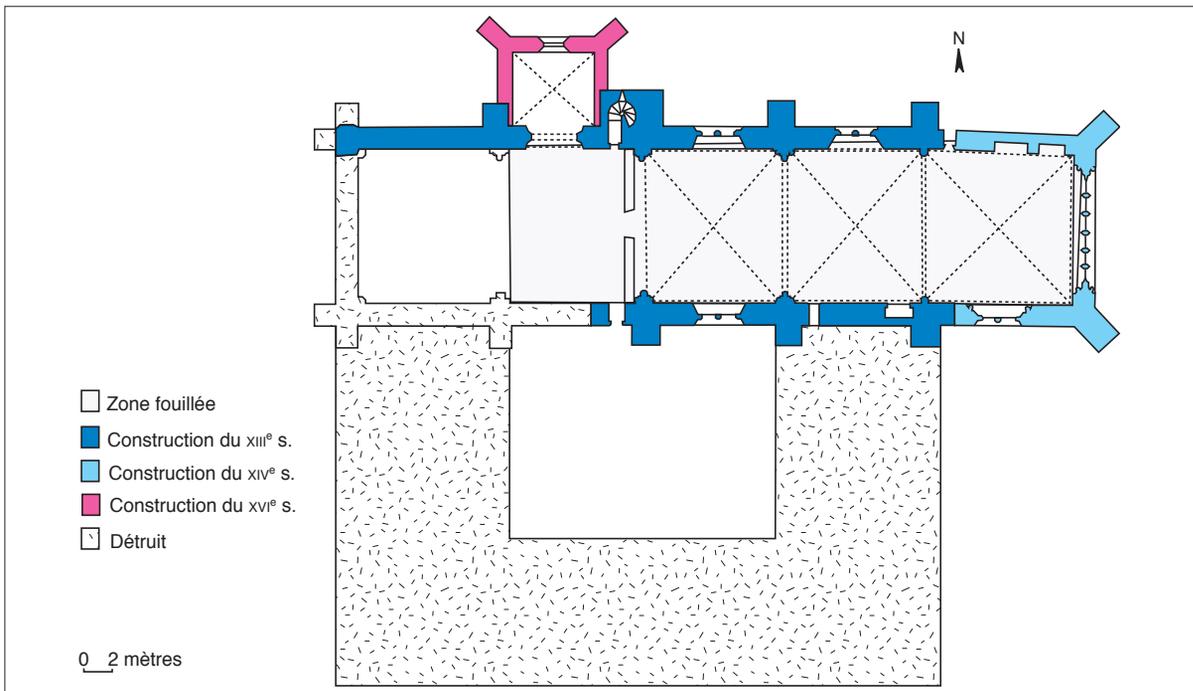


Fig. 8. Proposition de restitution du plan de masse du couvent des Cordeliers (dessin de M. Cavallès d'après F. Didier A.C.M.H.).

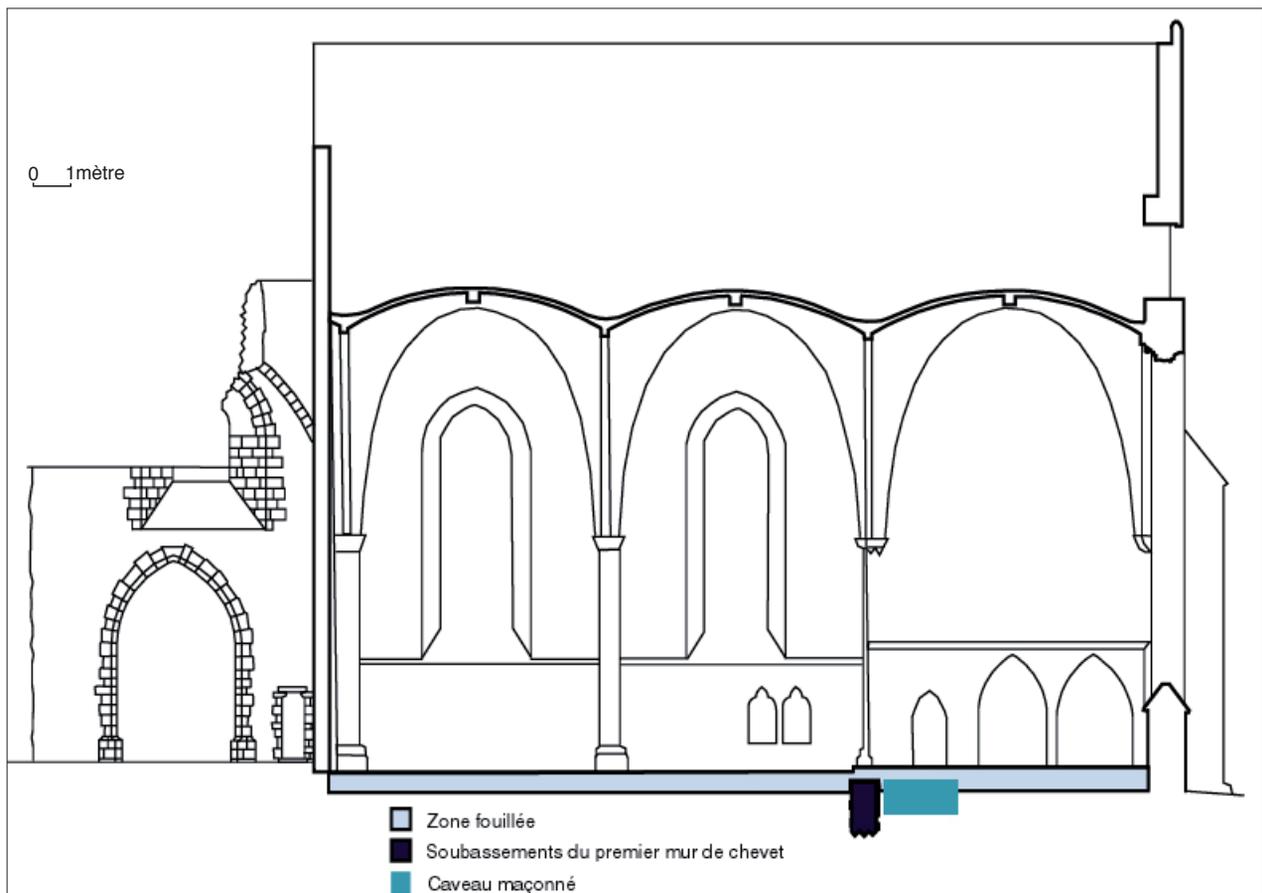


Fig. 9. Coupe est-ouest de l'intérieur de l'église (dessin de M. Cavallès d'après Fr. Didier, A.C.M.H.).

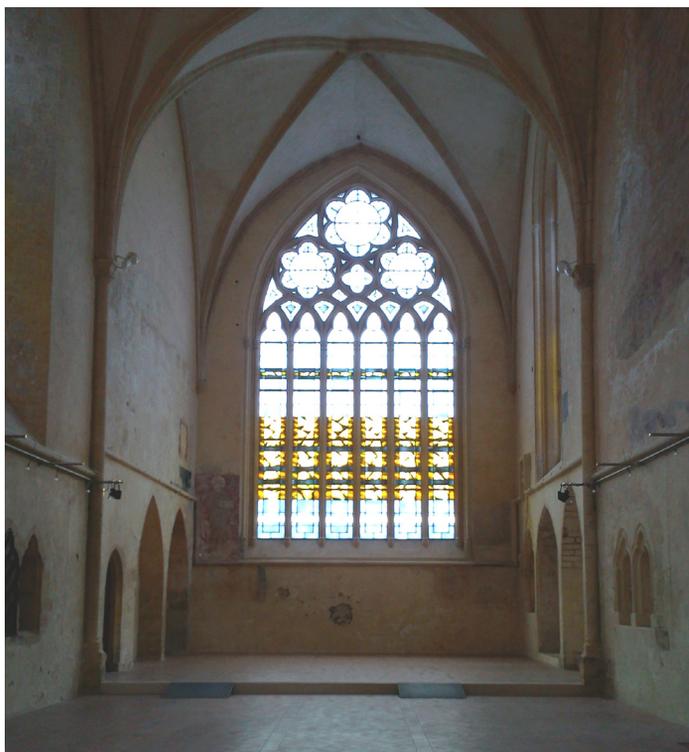


Fig. 10. Détail du remplage de la baie axiale
(© Ville de Parthenay, M. Cavallès).



Fig. 11. Vue de l'effondrement des travées de l'église en 1961
(© Service Régional de l'Inventaire Poitou-Charentes).

tures¹⁹. À l'époque moderne, l'autel majeur devait posséder un retable installé contre le chevet plat et entouré des peintures murales. On ignore le mode de séparation entre le chœur et la nef, même s'il est probable qu'une clôture devait isoler les fidèles des frères.

Le manque d'entretien est à l'origine d'un premier effondrement en 1952, suivi par l'éboulement plus important de février 1961 (fig. 11). C'est à ce moment qu'un mur de refend est construit pour clore les trois travées restantes. Il sert aujourd'hui de façade. Propriété du département, l'église est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 26 octobre 1927. Acquisée par la com-

mune, elle est classée Monument historique par arrêté du 5 décembre 1984. Les travaux de restauration ont débuté en 1986 et plusieurs campagnes de fouille ont accompagné les différents travaux d'aménagement. Aujourd'hui, les lieux sont affectés à l'exposition temporaire d'artistes contemporains.

Les transformations à la Renaissance

Une petite chapelle voûtée, de forme carrée, a été ajoutée au nord de la seconde travée vers le début du XVI^e s., ce qui a entraîné la modification de la fenêtre haute de la nef centrale. Cette chapelle possède encore, sur le mur oriental, un retable sculpté en pierre polychrome de style renaissance représentant la Translation de la maison de la Vierge à Lorette (fig. 12). Il s'agit d'une légende qui se propage en France au début du XVI^e s. et devient un thème largement répandu dans l'art religieux. L'ensemble, quoique légèrement dégradé, est d'une grande qualité, encadré par des pilastres ornés d'arabesques et

19- Lettre adressée par frère Des Landes, gardien du couvent des Cordeliers, à Mme de Soubise, pièce provenant des archives du Parc-Soubize et communiquée à Ledain par M. Fillon (Ledain 1897, 117). Cette lettre n'est pas recensée dans le fonds Ledain, conservé à la Médiathèque de Poitiers, d'après Magné 1992.



Fig. 12. Vue du retable en pierre polychrome datant de la Renaissance situé dans la chapelle nord (© Ville de Parthenay, M. Cavaiïlès).

coiffé de chapiteaux²⁰. D'après les restaurateurs, la pierre utilisée est différente des carrières et des pierres utilisées dans les régions de Poitiers et de Parthenay²¹. On ignore le nom de celui à qui l'on doit la construction de cette chapelle, mais il est évident qu'elle doit être le fruit d'une volonté des sei-

gneurs de l'époque, les ducs de Longueville, ou d'un tout autre puissant seigneur qui devait se réserver le droit d'y posséder un autel ainsi que le droit d'inhumation pour lui et sa famille. Les rares textes font bien référence à l'un des bienfaiteurs du couvent, Philippe de Commines, faisant un don pour la réfection des vitraux de la chapelle de la famille d'Argenton. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible d'affirmer lequel, de Longueville ou de Commines, est à l'origine de cette dernière construction²².

Le couvent

Les bâtiments conventuels ont aujourd'hui disparu. On ne connaît que leur plan de masse au cours du XVIII^e s. L'atlas routier dit de Trudaine, réalisé vers 1750, est l'unique représentation du couvent sous l'Ancien Régime. Il figure le couvent formé de corps de bâtiments entourant un cloître rectangulaire accolé au sud de l'église²³. Aucun arrachement ne permet d'affirmer que les galeries du cloître aient présenté un voûtement et les quelques empochements²⁴ présents dans le mur sud de l'église peuvent faire penser à l'aménagement d'une simple charpente. Quant à l'emplacement du puits des Cordeliers, une mention le situe également au sud de l'église, couvert d'un gros bloc de granite²⁵.

Les première et quatrième travées du mur méridional de l'église ne possèdent pas de baies et doivent correspondre à l'emplacement où se trouvaient adossés les corps occidental et oriental des bâtiments conventuels. Cette façade extérieure conserve un bandeau qui devait marquer la limite entre le rez-de-chaussée et l'étage. Des aménagements de briques sur le parement de la quatrième travée laissent supposer l'installation d'une cheminée à l'étage, peut être à l'emplacement des dortoirs. Il ne subsiste aucune information sur la salle capitulaire, les cuisines, le réfectoire. Cet ensemble architectural clos de

20- La pierre centrale représente une maison encadrée par deux anges portant la Vierge rayonnante. Elle est coupée en deux parties. Le bloc supérieur représente deux angelots portant une couronne en surplomb de la Vierge. Les traces de polychromie montrent un décor en trompe-l'œil. Cette belle œuvre de la Renaissance a été probablement réalisée par un artiste extérieur à Parthenay. En revanche, le décor architectural qui l'entoure est semblable à des œuvres plus proches, comme le château d'Oiron.
21- La roche est un calcaire micro-graveleux (Groux 1995).

22- Fierville 1881, 180-189, d'après Ledain 1897, 206.

23- Même si cette disposition est moins fréquente, on la retrouve néanmoins à Poitiers, Auch et Chartres (Picou 1984, 123).

24- Ce système d'accrochage laisse des empreintes sur les murs et permet d'aider à retrouver le profil des éléments disparus.

25- Colle 1946, 23. Sur une ancienne carte postale, on devine une grosse pierre circulaire placée à l'angle sud-est du chevet qui pourrait le représenter.

murs était entouré d'espaces verts, jardins ou potagers, protégés à l'est par l'enceinte urbaine (cf. fig. 1).

Peu de données nous renseignent sur la vie de ce monastère. Le déclin semble évident tout au long du XVIII^e s. En 1728, il ne reste, d'après le gardien F. Cheval, que "six prêtres, deux frères, deux domestiques gagés"²⁶. La seule description connue date de 1785. Faite par Jean-Baptiste Couteau, gardien, elle est plutôt sommaire : "...consistant en bâtiments pour notre logement, cloître, église, chapelle, sacristie, deux cours, jardins, haute et basse terrasse et un petit pré ou ouche derrière notre église, le tout se joignant et tenant ensemble dans l'intérieur de notre encloture, renfermée de murailles, contenant au total six boissellées de terre ou environ..."²⁷. Vendu comme bien national – la dernière messe fut officinée pour la mort de Mirabeau le 2 avril 1791 – le couvent est utilisé jusqu'en 1793 comme lieu de réunion du club de Jacobins appelé Les Amis de la Constitution²⁸. Après la Révolution, les locaux sont occupés par la gendarmerie. En 1817, un état des lieux de la caserne de la gendarmerie à cheval montre les lieux très délabrés, avec une couverture en tuile vétuste. Les dortoirs servent de chambres aux gendarmes et "...le carrelage est en grand partie usé"²⁹.

Il est bien sûr difficile d'envisager que ce couvent soit resté inchangé depuis son premier état médiéval. Rien ne permet non plus d'évaluer quelle a été l'ampleur des ravages provoqués par les guerres de Religion, qui ont fortement atteint les églises paroissiales de la ville³⁰. Les plans post-révolutionnaires ne nous renseignent que sur les amputations successives. Sur le cadastre ancien datant de 1834, l'espace du jardin est morcelé en plusieurs parcelles et les bâtiments conventuels ont perdu leur aile ouest. Sur le plan d'alignement de 1864, le parcellaire a été une

fois de plus modifié et le couvent a cette fois-ci perdu son aile orientale (fig. 2a et b). Les documents graphiques sont également très indigents. Il n'existe qu'une vue d'une partie de ce couvent sur une carte postale ancienne : il s'agit d'un bâtiment parallèle à l'église, muni d'un seul étage, pourvu de larges baies et surmonté de cheminées³¹ (fig. 5).

Sur le cadastre de 1834, le couvent est occupé par la gendarmerie et l'année 1877 voit de nouveaux aménagements pour l'installation d'une brigade de gendarmerie à pied³². La gendarmerie laisse la place à la caserne des pompiers René-Guillon en 1946. C'est certainement à cette époque que les derniers vestiges du couvent sont détruits et remplacés par les bâtiments modernes et les garages que l'on connaît aujourd'hui. Une rue, appelée Baptiste-Marcet, est aménagée en 1909 entre la place des Cordeliers et le boulevard de la Meilleraye. Elle traverse l'ancien cloître et perce l'enceinte urbaine médiévale³³.

Les sources sont assez pauvres sur cet établissement et seule l'analyse de la documentation iconographique permet de connaître l'évolution et le démantèlement du bâti durant les deux derniers siècles. L'étude du bâti et la fouille ont livré en revanche des nouvelles informations.

LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Quatre campagnes de fouilles ont été menées sur ce site et permettent de faire aujourd'hui le point sur le monument : d'après les recherches réalisées en 1992 (fig. 13)³⁴, l'installation est réalisée sur un terrain vierge, non urbanisé. Une deuxième campagne, menée en 1997³⁵ à l'emplacement de la deuxième travée disparue, n'a apporté aucune information. La troisième opération, en 2003 (fig. 14), concernait

26- AD Deux-Sèvres, manuscrit H 62. Cette déclaration des revenus et des charges contient une mention de "l'autel de Notre-Dame de Lauret" dont il a été question dans les lignes précédentes.

27- AD Deux-Sèvres 3E 3011 (acte du 10 avril 1785). Ce procès-verbal de visite fut vraisemblablement adressé au comte d'Artois, prince apanagiste du Poitou et baron de Parthenay.

28- Utilisé comme salle électorale en 1794, Arches 1975, 124.

29- AD Deux-Sèvres 4 N 109. Devis estimatif des réparations à faire à la caserne de gendarmerie à cheval de Parthenay, par Jean-Auguste Ardouin, le 4 mars 1817.

30- D'après Ledain 1858, 277 : en 1562 lors du passage à Parthenay des Huguenots "...les religieux cordeliers notamment eurent à souffrir de leur part les traitements les plus indignes".

31- Cette carte postale appartient à la collection particulière de L. Fleuret, que nous tenons à remercier vivement pour le prêt de l'image.

32- AD Deux-Sèvres, I N 52 et 4 N 109 pour les plans et devis, Délibérations du Conseil Général des Deux-Sèvres, séance du 22 août 1877.

33- A.M. Parthenay, Délibérations du Conseil Municipal de Parthenay de 1909.

34- Le site occupe la section A1 et les parcelles 59 pour l'église et 246 l'emplacement du couvent. Cavallès 1992.

35- Aucun niveau archéologique n'a été atteint dans les 0,60 m dégagés sur l'ensemble de la travée, pour l'aménagement d'un nouveau sol : Brohand 1997.



Fig. 13. Vue de l'intérieur de l'église, pendant la fouille du caveau du chœur en 1992
(© Ville de Parthenay, Ch. Ranché).

Fig. 14. Vue de l'extérieur de l'église, pendant l'opération archéologique menée en 2003
(© Ville de Parthenay, M. Cavallès).



une zone où se trouvait une partie des bâtiments conventuels disparus, le cloître et le cimetière³⁶. La dernière a été réalisée au chevet de l'église en 2007³⁷.

La surface fouillée à l'intérieur de l'église est de 280 m². La fouille du sol de l'église n'a pas dépassé le niveau du sol projeté par l'architecte, laissant les niveaux inférieurs en réserve archéologique.

36- Cavallès 2003.

37- Opération de sauvetage programmé, menée par M. Cavallès en 2007 suite à l'aménagement de l'installation d'un système de récupération des eaux pluviales. Opération négative car les tranchées n'ont pas atteint de niveaux archéologiques.

La découverte de quelques fragments de carreaux isolés ne semble pas constituer la preuve de l'existence d'un pavement sur l'ensemble de l'édifice, bien qu'une récupération totale du sol ait pu avoir lieu depuis deux cents ans. Il s'agit de carreaux vernissés rouges à motifs jaunes, auxquels s'ajoutent quelques exemplaires à glaçure verte.

La réouverture des baies et surtout de la grande baie d'axe qui étaient bouchées depuis la Révolution a permis de récupérer de nombreux fragments d'architecture remployés comme moellons, avec des modénatures gothiques : remplages, voussoirs, colonnettes, arcades, chapiteaux... L'inventaire de ces

blocs a été réalisé et son étude a permis de confirmer la proposition de restitution de la baie lors des travaux de restauration³⁸ (fig. 10).

Les objets exhumés touchant à la vie quotidienne sont très restreints. Les aménagements intérieurs ont aujourd'hui disparu. Les niveaux de circulation fouillés sont pauvres en mobilier archéologique et aucun dépotoir n'a été décelé. Un important niveau d'incendie a été observé sur une grande partie des troisième et quatrième travées, ce qui permet d'émettre l'hypothèse de l'existence de lambris ou de stalles en bois. Le mobilier archéologique se résume à celui issu du dégagement des sépultures ainsi qu'à des éléments architecturaux et à des vitraux.

ÉTUDE DES VITRAUX

La fouille a livré un important lot de vitraux peints en grisaille. Les comparaisons pour ce type de mobilier archéologique sont très réduites car le verre se conserve difficilement en terre. De plus, la publication de ces vestiges est souvent négligée.

Les dernières publications sur les ordres mendiants permettent d'avancer dans la connaissance des réglementations franciscaines au sujet de la conception des constructions conventuelles et ses prescriptions. Des prescriptions précisent : "...que les églises ne soient pas voûtées... que nulle part soient installés des vitraux historiés ou colorés, à l'exception de grandes baies derrière l'autel majeur du chœur, qui peuvent comporter les images de la Crucifixion, de la Vierge, de saint Jean, de saint François et de saint Antoine". Les vitraux des églises mendiants d'Amiens, Vernon ou Sées, semblent suivre cette règle³⁹.

Les vitraux découverts à Parthenay sont en verre soufflé, d'épaisseurs variées et dont le procédé de fabrication est en cive. Beaucoup de fragments sont grugés ou présentent un côté arrondi, certainement afin d'être insérés dans des structures ouvragées et non rectilignes, tels que les remplages et les parties hautes des baies de l'église. Plusieurs fragments en plomb ayant servi à sertir les verres des vitraux ont été découverts.

Les grisailles

Les concepteurs des édifices ecclésiastiques du XIII^e s. avaient constaté que, malgré les ouvertures vitrées de plus en plus grandes, le fait d'installer des décors de verres colorés contribuait à augmenter l'obscurité dans les églises. Pour remédier à ce défaut, on a créé des surfaces de vitres claires, légèrement figurées, appelées grisailles. Ces parties d'ouvertures vitrées présentent des dessins au trait que sont observables de l'intérieur de l'édifice par transparence, car la peinture est épaisse et opaque. En France, la plupart des pigments de grisailles sont de coloration rouge foncée, due à l'emploi d'oxyde de fer comme colorant. Dans les grandes églises et les cathédrales, la disposition de ces zones claires est de trois types : soit des baies à vitraux colorés en alternance avec des baies en grisailles (A), soit des panneaux en grisaille en entourage des panneaux colorés (B) soit enfin avec une zone claire dans les parties supérieures et inférieures entourant les images colorées centrales (C) (fig. 15).

Cette pratique d'allègement de la charge picturale est apparue dans la première moitié du XIII^e s.⁴⁰. Nous avons des informations concernant la plupart des édifices importants, telles que les cathédrales de Saint-Denis, de Reims, de Sens, d'Auxerre, mais peu d'exemples pour les édifices plus modestes. L'abbé Suger mentionne les grisailles de Saint-Denis comme étant le travail d'artistes de diverses nations⁴¹. On

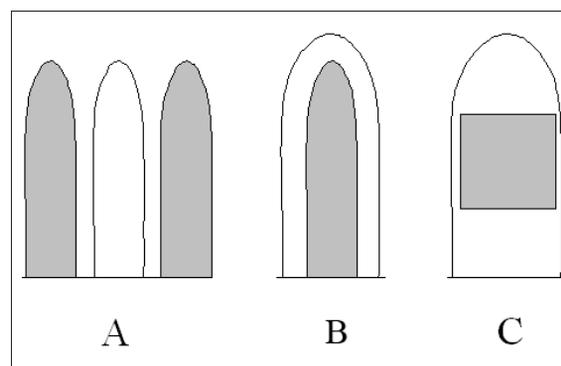


Fig. 15. Emploi de grisailles dans les panneaux de vitrail dans un établissement religieux (dessin B. Velde).

38- Didier 1990, élévation du pignon Est. Cavallès 1992, vol. 2.
39- Volti 2003, 17 et consulter la note 24.

40- Lillich 2007, 1-18.
41- Grodecki 1976, 26.

peut supposer que ce travail était considéré comme important pour le décor des édifices de prestige. Les informations sur les vitraux de décor en grisaille dans les structures plus modestes, chapelles ou résidences, sont basées sur les découvertes relevées de temps en temps par les découvertes archéologiques. Dans ces cas, les grisailles du XIII^e s. sont souvent de conception assez différente de celle des édifices plus importants.

En général, les grands édifices présentent des grisailles peu chargées en matière colorante, avec des traits légers parallèles, courbes ou d'autres formes géométriques (fig. 16). Dans certains cas, ces grisailles sont agrémentées d'une figuration de forme végétale. Parfois, les motifs végétaux sont accompagnés d'un fond en résille de traits parallèles entrecroisés⁴². Mais le style de décor en grisaille des édifices plus modestes est souvent plus chargé en traits colorés et, de façon assez caractéristique, avec une résille de traits à angle droit et des traits de peinture foncée très épaisse (fig. 17). D'après Viollet-le-Duc⁴³, les grisailles ne comportent pas de figures humaines, seulement des motifs floraux et géométriques.

Les découvertes archéologiques effectuées dans plusieurs sites, chapelles ou maisons d'habitation, ont livré des exemples de grisailles à résilles⁴⁴. Nous pouvons donc proposer la possibilité d'avoir deux types de décor à grisaille (traits opaques sans nuance de gradation d'intensité de charge tinctoriale) avec une densité importante de traits utilisés plutôt pour les décors d'édifices de dimensions modestes et un décor plus espacé, de grandes dimensions, destiné aux édifices plus importants.

Les vitraux à grisaille de l'église des Cordeliers de Parthenay

La découverte de plus de 1500 fragments de vitrail dans les niveaux de destruction de l'église nous a permis de caractériser ce type de matériau avec plus de précision. Ces fragments sont souvent altérés, mais dans certains cas, l'état de conservation est suffisant pour pouvoir procéder à des descrip-

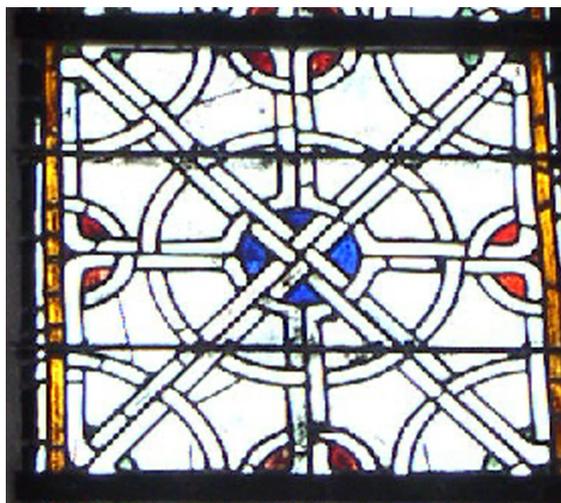


Fig. 16. Angers, église Saint-Serge. Baie en grisaille du XIII^e s., chœur de l'église (© D. Velde).

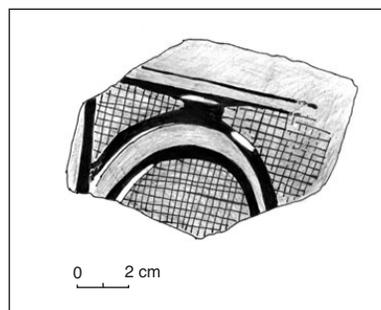


Fig. 17. Exemple de grisaille à traits en résille sur un fragment de Parthenay. Les zones blanches correspondent à de la peinture blanche opaque (kaolin) (dessin B. Velde).

tions détaillées de ces témoins du décor d'un édifice ecclésiastique relativement modeste.

Nous avons d'abord pu reconstruire les décors à résille de plusieurs fragments avec précision (fig. 18). La matière colorante est rouge : il s'agit d'oxyde de fer pour les traits foncés (analyses par microsonde électronique). Dans plusieurs cas, on distingue un trait blanc en dessous du trait du décor foncé qui le débordé en faisant une ligne parallèle blanche (fig. 19). Parfois ceux-ci sont appliqués sur le décor

42- Guidini-Reynaud 2003, 181. Voir aussi : Callais-Bey & David 2006, 94.

43- Viollet-le-Duc 1868, 451.

44- Par exemple : Ward 1990, 116 ; Graves 1995 ; Hardy 1989.

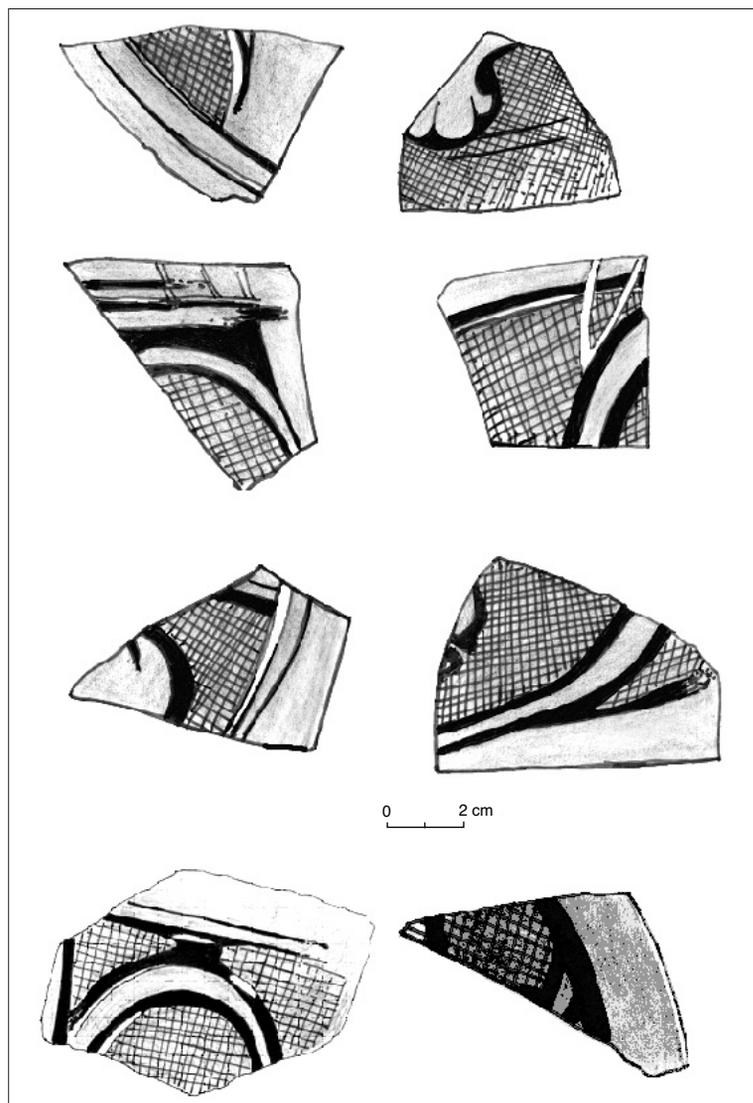


Fig. 18. Dessin de décors à résille, fragments archéologiques de l'église des Cordeliers de Parthenay (dessin B. Velde).

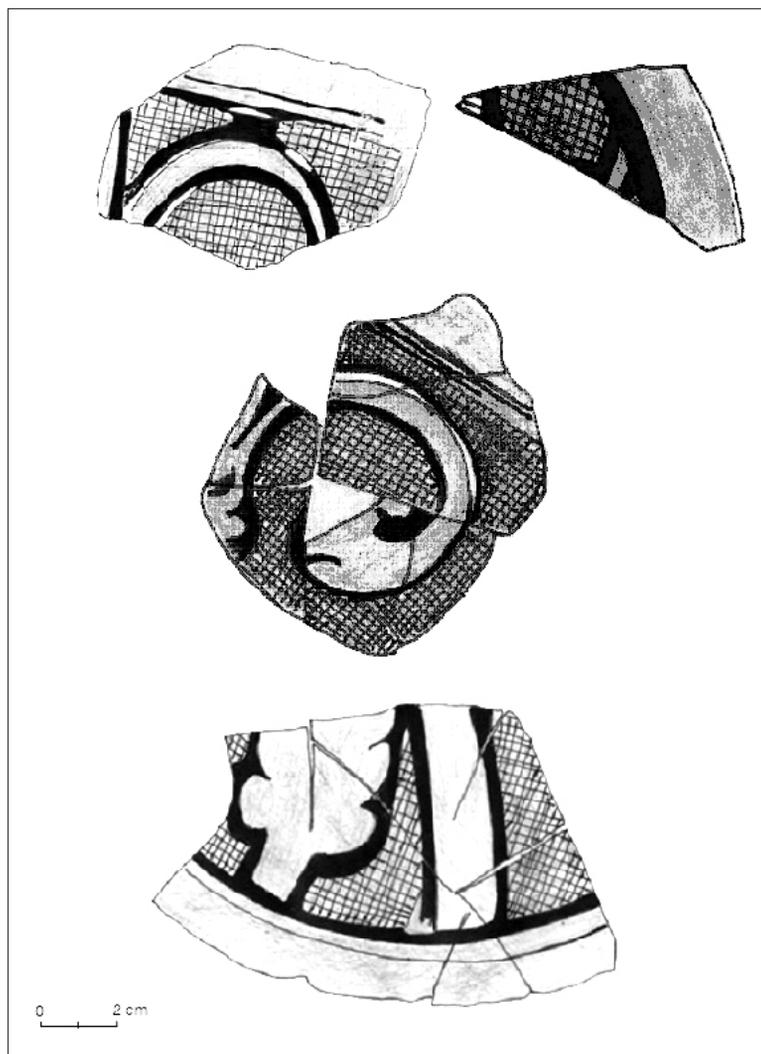


Fig. 18. Dessin de décors à résille, fragments archéologiques de l'église des Cordeliers de Parthenay (dessin B. Velde).

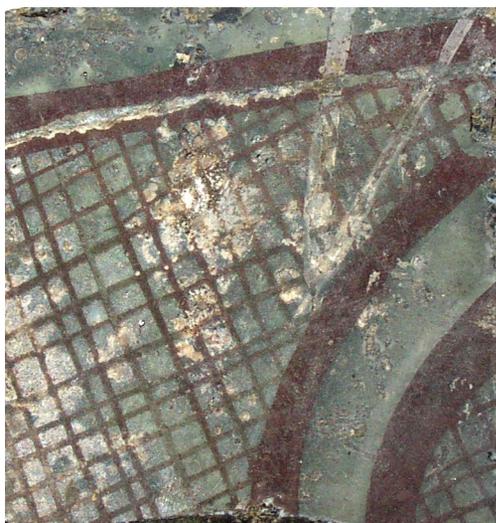


Fig. 19. Détail du décor des traits blancs superposés sur le décor foncé (© D. Velde).

Trait sans couleur



Fig. 20. Exemple d'un trait sans couleur sur un fragment archéologique de vitrail de Bourges, xv^e s., collection privée (© D. Velde).

foncé. Ces traits blancs sont réalisés avec de l'argile blanche : du kaolin (fig. 17). Vus par transparence, ces traits sont noirs, étant opaques à la transmission de la lumière, mais par réflexion (à l'intérieur de l'église) ils paraissent blancs. Ils sont en général disposés à côté des traits noirs épais formant un contraste, pour souligner ces accentuations profondes par une zone claire. Ce type d'effet est assez commun dans les peintures postérieures à cette époque (voir exemple fig. 20). Il est à signaler que la région de Parthenay est connue pour l'emploi de ces argiles kaoliniques dans les céramiques locales de l'époque⁴⁵. La provenance de ce pigment est donc très probablement locale. Ainsi, ce décor était destiné à être vu de l'intérieur de l'église, par réflexion de la lumière.

Un autre fait marquant est la découverte d'un visage humain⁴⁶. La figure 21a et b montre quelques lignes d'un visage (homme ou femme ?) restitué à partir de trois fragments de vitraux. Ils ont été découverts dans des remblais d'époque post-révolutionnaire au pied de la baie du chœur. Cet élément est d'autant plus intéressant que l'ensemble des vitraux provient d'une église de Cordeliers où, en général, aucun vitrail d'origine n'est conservé. De plus, la représentation des personnages est normalement seulement localisée dans le chœur.

Composition chimique des vitraux de l'église des Cordeliers de Parthenay

Six échantillons ont été analysés par microsonde électronique à balayage, équipé d'un détecteur à diode (Université de Poitiers, département de Géologie). La précision est de l'ordre de 0,1 % de l'élément analysé. Un échantillon comportant un décor à la peinture blanche a été analysé à plusieurs endroits (tableau fig. 23). Les verres des vitraux sont du type calco-potassique, la source du fondant étant constituée de cendres du bois. Ceci contraste avec les compositions antiques et celles du Proche-Orient, qui sont à base de soude.

Il est possible de comparer les échantillons de vitrail en grisaille avec des exemplaires de la même période reconnus en France⁴⁷. Cette étude, basée sur

45- Cavaillès 2007, 79.

46- Voir les commentaires de Viollet-le-Duc 1868, 418-455.

47- Lagabrielle & Velde 2005, 341-346.



l'analyse de plusieurs centaines de fragments de vitraux, permet d'établir deux grandes catégories de compositions pour les vitraux français, principalement issus de la partie centrale du pays, où l'on peut souvent situer la fabrication du verre en Normandie et en Île de France. Ceci peut être démontré par la composition des verres en fonction de leur teneur en soude et en magnésie.

Sur la figure 22, nous avons porté ces deux groupes concernant la Normandie et la région parisienne. Nous avons aussi inclus les valeurs des vitraux de Parthenay. Il apparaît que les compositions des verres plats utilisés pour la confection des vitraux de l'église des Cordeliers de Parthenay sont de type normand. Nous ne pouvons pas certifier leur provenance exacte compte tenu du faible nombre d'analyses des verres du Poitou pour cette époque.

Un seul échantillon de vitrail d'une autre église de Parthenay, celle du Saint-Sépulcre⁴⁸ du XIII^e s., est également du type normand. Ceci nous incite à penser que les vitraux montés à Parthenay avaient une origine similaire. Compte tenu de l'usage d'un pigment local, le kaolin, dans les vitraux de l'église des Cordeliers de Parthenay, il semble que la confection des vitraux en grisaille était effectuée locale-

Fig. 21 a et b. Assemblage de trois fragments représentant une figure humaine (dessin B. Velde).

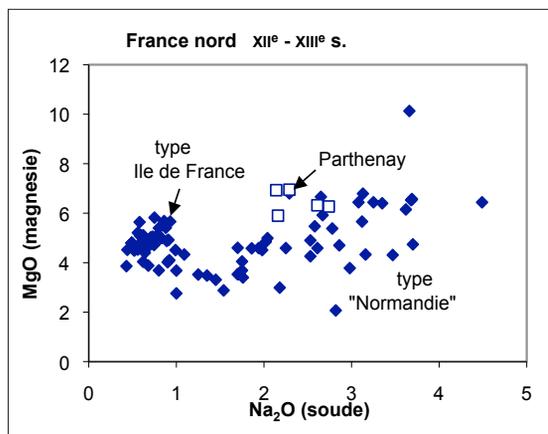


Fig. 22. Compositions des vitraux des XII^e-XIII^e s. en France et Parthenay. Les compositions forment deux groupes de type "normand" et "île-de-France", celles de Cordeliers et du Saint-Sépulcre de Parthenay sont de type "normand" (analyses B. Velde).

48- Fourteau-Bardaji 1987, 35-40.

	Na ₂ O	MgO	Al ₂ O ₃	Si ₂ O	P ₂ O ₅	S	K ₂ O	CaO	TiO ₂	MnO	FeO
par 2	2,14	6,93	1,82	57,51	2,96	0,33	14,21	12,24	0,33	0,76	0,77
par 4	2,29	6,95	1,35	57,32	3,28	0,26	14,17	12,29	0,34	0,69	1,06
par 5	2,16	5,9	1,09	57,61	3,52	0,02	15,25	13,09	0,33	0,53	0,51
par 3	2,74	6,27	1,03	55,99	3,69	0,17	14,6	13,99	0,21	0,88	0,45
par 1	2,61	6,32	1,21	55,78	3,51	0,31	14,67	13,85	0,13	0,94	0,66
par6 rouge (grisaille)	0,64	0,44	3,92	25,6	2,33	1,18	1,92	5,32	0,01	3,75	54,91
par6-blanche (argile)	0,61	0,71	31,84	54,98	0,45	0,34	4,83	2,64	1,14	0,29	2,17
par6 blanche (argile)	0,72	0,25	34,95	53,05	0,59	0,75	4,19	1,44	1,37	0,22	2,45
par6 verre altéré	0,63	2,15	4,09	67,4	4,84	1,55	5,3	9,22	0,91	1,96	1,95
par6-verre sous couche blanche	1,13	5,98	3,3	62,29	3,45	0,23	10,09	10,83	0,41	0,86	1,44
Parthenay Saint Sépulchre	5,31	9,42	1,7	50,49	4,33	0,35	11,63	14,69	0,3	0,95	0,84

Fig. 23. Tableau de résultat des analyses par microsonde électronique (Laboratoire ERM université de Poitiers, B. Velde).

ment, en Poitou, avec des verres d'origine plus lointaine.

Pour conclure, la composition des fragments de grisailles analysés nous montre des verres d'origine de tradition normande. L'échantillon de l'église du Saint-Sépulchre est du même type. La peinture blanche des grisailles de l'église des Cordeliers est d'origine locale et on peut raisonnablement proposer une mise en forme du décor, sur place, à Parthenay, c'est-à-dire à une importation probable des verres et à une fabrication locale des vitraux.

L'OCCUPATION FUNÉRAIRE DU COUVENT

Parmi les éléments lapidaires exhumés lors des différentes opérations archéologiques, nombreux sont ceux appartenant à une utilisation funéraire : dalles tombales et fragments de gisants, très morcelés, ont été réutilisés dans la construction des murs des boxes pour les chevaux de la gendarmerie⁴⁹.

Une cinquantaine de fosses sépulcrales a été localisée et quatorze ont fait l'objet d'une fouille en 1992. La conservation du matériel osseux sur le granite est en général assez mauvaise, ce qui a réduit les observations anthropologiques.

Même si les niveaux de circulation ont disparu, la fouille du chœur et de la nef a mis en évidence une différence importante entre ces deux zones. Dans la nef, les tombes mises au jour sont, soit des sépultures dans des cercueils en bois, soit des corps enveloppés dans de linuels installés dans la terre meuble, avec présence de quelques épingles. Les inhumations ont été pratiquées en decubitus dorsal, avec très peu de mobilier funéraire (fig. 24). Seules deux d'entre elles ont livré un mobilier datant du XVII^e s., se réduisant à des chapelets⁵⁰. La fouille montre que la pratique funéraire était d'enterrer les défunts la tête orientée à l'ouest. Toutefois, certaines inhumations avaient la tête tournée vers l'est⁵¹.

La fouille du chœur a permis la mise au jour d'une plus grande diversité de formes des tombes. En plus des sépultures en pleine terre ou en cercueils de bois, plusieurs inhumations étaient placées dans un coffrage en moellons liés à la chaux et qui devait supporter une structure maçonnée.

Plusieurs indices semblent montrer l'appui des seigneurs de Parthenay envers cet ordre. D'abord, l'aménagement de quatre niches à enfeus, deux au nord et deux au sud, dans les murs de la dernière travée du chœur et qui devaient contenir des gisants

50- Les nombreuses opérations archéologiques menées sur le territoire de la commune ont permis de faire une synthèse de pratiques funéraires : Cavallès 2007.

51- Traditionnellement, cette position est associée au statut des prêtres ou des religieux, ce qui pourrait permettre de différencier les corps laïcs des Cordeliers, comme cela a été mis en évidence par Du Bouetiez 1996, 158.

49- Cavallès 1992, vol. 2.



Fig. 24. Détail de la fouille d'une sépulture de la nef pendant les travaux de 1992 (© Ville de Parthenay, Ch. Ranché).

décorés. Ensuite, la présence des litres funéraires peintes à leurs armes sur les murs de l'église (cf. fig. 7). En effet, ces informations sont confirmées par une description des sépultures de la famille Larchevêque que l'on pouvait encore voir dans l'église au début du *xvi^e* s.⁵².

D'après les documents, Hugues II Larchevêque se fit enterrer dans leur couvent en 1271, ce qui fait dire aux historiens locaux qu'il est à l'origine de la fondation, mais aucun document ne le confirme. L'édifice accueille également les sépultures de Jeanne de Montfort, femme de Guillaume VI Larchevêque

(1291), de Marguerite de Chartres (1326)⁵³ et de son époux Jean I^{er} Larchevêque (1358). Concernant Marguerite, Bélisaire Ledain affirme que ses enfants moururent en bas âge⁵⁴. Lors de la fouille dans le chœur, près du mur nord, il a été mis en évidence que la sépulture n°2, contenant certainement les ossements d'un enfant, a perturbé la sépulture n°3. Cette dernière était située dans l'angle nord-est du chœur, dans un coffrage en moellons liés à la chaux et qui devait supporter une structure maçonnée aujourd'hui disparue, vraisemblablement un enfeu, mais dont l'état d'arasement interdit toute interprétation.

Toujours dans le chœur, au milieu des sépultures en pleine terre ou en cercueils en bois, il a été découvert une tombe exceptionnelle à double titre : il s'agit d'une sépulture installée dans un cercueil en



Fig. 25. Vue de la fouille du caveau maçonné aménagé dans la cinquième travée, pendant les travaux de 1992 (© Ville de Parthenay, Ch. Ranché)

52- Cf. n. 19.

53- La référence à cette sépulture se trouve dans Guérin 1881, 359.

54- Ledain 1898, 131 et 144.

plomb déposé dans un caveau maçonné⁵⁵. Le cercueil trapézoïdal est proche des exemplaires connus pour les XIV^e et XV^e s.⁵⁶ (fig. 25). Le défunt conservait les restes d'un habit réalisé dans une étoffe assez grossière, essentiellement la manche droite. L'absence de tout objet personnel servant à l'identification de l'individu est en accord avec les principes de modestie et de dépouillement des Cordeliers, mais rend difficile une attribution. L'hypothèse qu'il s'agisse d'un des seigneurs de Parthenay habillé pauvrement parce qu'il appartenait au tiers-ordre franciscain, n'est pas à exclure. Un premier exemple proche est celui de Jean de Berrie, seigneur d'Amboise, inhumé en habit de Cordelier au couvent de cet ordre à Loudun en 1274⁵⁷. Un deuxième est celui de la vicomtesse de Thouars, Jeanne de Dreux, qui demande expressément dans son testament rédigée en 1350 d'être enterrée revêtue de l'habit de saint François⁵⁸. L'emplacement au sein du sanctuaire est significatif, à lui seul, du statut du mort (fig. 26).

Plusieurs citations aux XVI^e et XVII^e s. font référence à des inhumations de laïcs, hommes ou femmes, dans l'église des Cordeliers⁵⁹. Au XVIII^e s., les enterrements dans le couvent des frères représentent 3 % de l'ensemble des inhumations à Parthenay⁶⁰. Il existe très peu de données sur le cimetière situé à l'extérieur de l'église. Quelques découvertes fortuites anciennes attestent néanmoins l'existence de ce dernier⁶¹. La fouille menée en 2003 à l'emplacement des bâtiments conventuels a permis la mise au jour de plusieurs sépultures réalisées certainement en pleine terre car aucune trace de cof-

frage en bois n'a été décelée. L'une d'entre elles a livré une céramique funéraire proche de celles trouvées à Parthenay dans les autres cimetières paroissiaux et datées des XII^e et XIII^e s.

CONCLUSION

Les campagnes de fouille ont permis d'établir clairement les différentes phases de construction : l'église est, à l'origine, à nef unique de quatre travées, fermée par un chevet plat. À la fin du XIV^e s., une nouvelle travée est ajoutée à l'est, afin d'agrandir l'édifice par un nouveau chœur. La fonction funéraire de cette nouvelle construction semble importante car elle fut vraisemblablement commanditée par les seigneurs de Parthenay, avec l'aménagement des enfeus et des litres funéraires. Cette ultime travée est également fermée par un chevet plat et comporte une grande baie en style gothique rayonnant. Enfin, dans le courant du XVI^e s., une chapelle latérale est accolée contre le mur nord de la deuxième travée.

Les vestiges du couvent des Cordeliers gardent encore aujourd'hui un aspect imposant et laissent entrevoir la place qu'occupait cet ordre dans le paysage local à partir de la seconde moitié du XIII^e s. L'étude de cette institution a montré que les grandes familles nobles de Parthenay et de la Gâtine l'avaient choisie pour lieu de sépulture et les différentes campagnes de fouille ont, en effet, mis en évidence la vocation funéraire de l'église. L'étude du cas de Parthenay permet aussi de constater une fois de plus que la construction n'a pas suivi (comme pour le voûtement de l'église) toutes les prescriptions de pauvreté et de modestie exprimées par saint François d'Assise.

Cet article, rédigé à partir de recherches archéologiques étalées dans le temps, essaie de faire la synthèse des connaissances et apporte de nouveaux résultats sur l'analyse des vitraux. Cependant, ces données sont difficiles à comparer. Peu nombreux sont les couvents conservés de cette époque et encore moins ceux qui ont bénéficié de fouilles ayant livré des vitraux en grisaille⁶². La recherche bibliogra-

55- Cavallès 1992, sépulture 27. Il s'agit d'un individu d'une soixantaine d'années, habillé d'une robe du bure. Des fragments de tissus et de cheveux sont partiellement conservés.

56- Du Bouetiez 1996, 165-166.

57- Favreau 1988, 26.

58- Imbert [1870] 1985, 134.

59- Ledain 1865, 85 et 110. Un autre document signale " pour être enterrée devant l'autel de Saint-François", dans AD Deux-Sèvres 3E 3015.

60- Arches 1994, 11.

61- Georges Turpin, qui est à l'origine du musée municipal, a laissé plusieurs dessins de plaques tombales provenant des Cordeliers, retrouvées lors de réaménagements et divers travaux réalisés par les gendarmes : AD Deux-Sèvres 11 F 88. À la fin des années 1960, des ossements humains avaient été découverts dans un caveau funéraire situé sur la parcelle de la caserne, malheureusement sans localisation plus précise. Il s'agit d'un ensemble comportant au moins deux individus de grande taille, en très bon état de conservation. Ils ont été conservés au dépôt archéologique de Parthenay.

62- À l'exemple de l'article concernant la fouille du couvent de Castres où seuls le plan de l'édifice et les pratiques funéraires ont pu être étudiés... ce qui est déjà beaucoup, dans Castelo 2002.

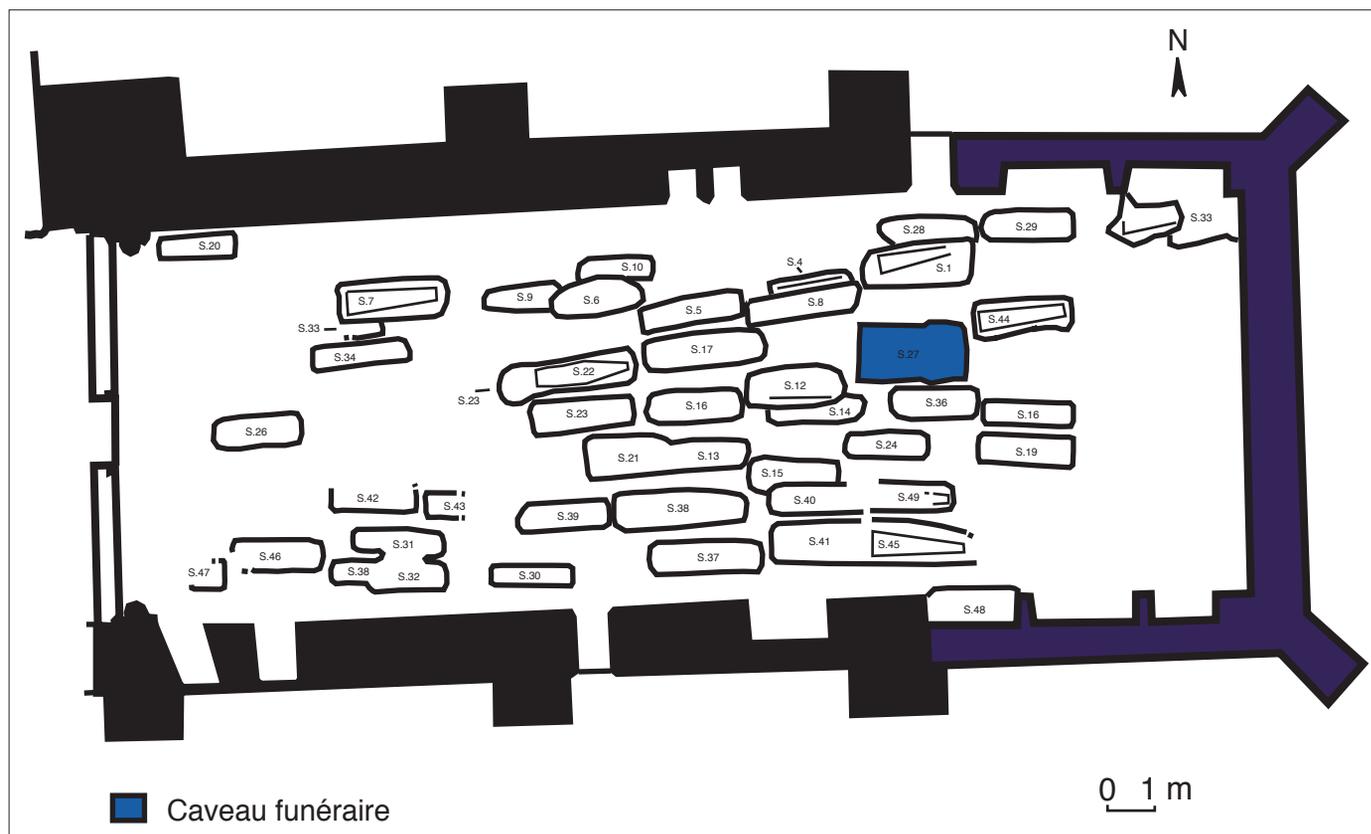


Fig. 26. Plan de l'église avec localisation des fosses sépulcrales de l'opération de 1992 (© Ville de Parthenay, M. Cavailès).

phique n'a donné qu'une seule référence, concernant le couvent de Périgueux⁶³. Dans la région poitevine, les fouilles du couvent de Poitiers, réalisées en 1998, n'ont pas livré un nombre suffisant des pièces⁶⁴.

Les fragments de grisaille analysés révèlent des verres d'origine normande, comme l'échantillon trouvé dans l'église du Saint-Sépulcre de Parthenay. Ils tranchent avec le vitrail de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers, datant du XIII^e s. et qui présente

une composition caractéristique de l'Île-de-France. La peinture blanche des grisailles de l'église des Cordeliers est d'origine locale et il est raisonnable de proposer une importation probable des verres et une confection locale, avec mise en forme du décor sur place, à Parthenay.

Deux détails de décor de ces vitraux sont tout de même inédits : l'existence d'un visage de personnage dans les grisailles, usage jusqu'ici inconnu, et la présence d'une peinture destinée à donner un effet par observation de l'intérieur de l'église par réflexion. Ces observations sont à poursuivre dans la mesure où il est probable que d'autres méthodes de peinture aient été employées pour aider à la lecture des peintures sur verre dans les édifices assez sombres.

Puisse cette étude attirer l'attention sur ce type de mobilier souvent délaissé par les chercheurs.

63- Hardy 1989.

64- Les auteurs remercient A.-M. Jouquand, responsable d'opération INRAP, pour nous avoir permis l'accès au mobilier archéologique et A.-M. Fourteau, alors ingénieur au Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes, pour sa participation dans cette recherche. Malheureusement le nombre des fragments est très restreint et l'état de conservation du vitrail interdit toute analyse chimique.

Bibliographie

- Arches, P. (1975) : "Une ville et son maire : Parthenay en 1872", *Bull. Soc. Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*, 8, 124, 99-174.
- (1994) : "La mort à Parthenay (1750-1780) : le problème des sépultures", *Clepsydre*, 1, 8-17.
- Blomme, Y. (1993) : *Poitou gothique*, Paris.
- Bourdu, D. (1987) : *Images de Parthenay*, Parthenay.
- Boutaric, E. (1870) : *Saint Louis et Alphonse de Poitiers. Etude sur la réunion des provinces du Midi et de l'Ouest à la Couronne et sur les origines de la décentralisation administrative d'après de documents inédits*, Paris.
- Brohand, L. (1997) : *Parthenay, La chapelle des Cordeliers*, DFS, Parthenay, Service patrimoine, SRA Poitou-Charentes.
- Callais-Bey, M. et V. David, (2006) : "Les vitraux de Basse-Normandie", *Corpus Vitrearum*, Rennes.
- Catalo, J. (2002) : "Le couvent médiéval des Cordeliers de Castres (Tarn)", *Mém. Soc. Archéologique du Midi de la France*, 62, 117-154.
- Cavallès, M. (1995) : "Les peintures murales de Parthenay", *Clepsydre*, 2, Parthenay, 2-6.
- (2003) : *Le couvent des Cordeliers*, DFS, Parthenay, Service patrimoine, SRA Poitou-Charentes.
- (2007) : "Les pratiques funéraires à Parthenay", *Bull. Soc. Historique de Parthenay et du pays de Gâtine*, 3, 65-90.
- Cavallès, M., J.-P. Chaumeil et C. Ranché (1992) : *La chapelle des Cordeliers, rapport de fouille de sauvetage urgent*, DFS, Parthenay : Service patrimoine, SRA Poitou-Charentes.
- Cogny, L. (1995) : *Les ordres mendiants en Haut-Poitou, XIV^e-XV^e siècles*, mémoire de DEA inédit, université de Poitiers.
- Colle, J.-R. (1946) : *En Gâtine*, Niort.
- Crozet, R. (1942) : "Histoire des arts en Poitou", *Soc. des Archives Historiques du Poitou*, 53.
- Didier, F. (1990) : *Église des Cordeliers, Parthenay (Deux-Sèvres), Projet architectural et technique de restauration générale, Documents graphiques*, ACMH, janvier 1990.
- Dossat, Y. (1973) : *Les mendiants en pays d'Oc au XIII^e siècle*, Cahier de Fanjeaux 8, Toulouse.
- Du Bouetiez de Kerorguen, E. (1996) : "Les pratiques funéraires au couvent et monastère de l'Ave Maria de Paris de la fin du Moyen-Age à l'époque moderne", *Revue archéologique du Centre de la France*, 35, 135-175.
- Dubourg-Novès, P. (1976) : "Les débuts du mouvement franciscain dans l'Ouest et le couvent des Cordeliers d'Angoulême", *BSAO*, 4^e série, 13, 87-101.
- Favreau, R. (1977) : "Les ordres mendiants dans le Centre-Ouest au XIII^e siècle", *BSAO*, 4^e série, 14, 9-35.
- (1988) : "Les Juifs en Poitou et dans les pays de la Charente au Moyen Âge", *REJ*, 147 (1-2), 5-29.
- Fawcett, R. et D. Gallagher (1995) : *Jedburgh Abbey*, Soc. Antiquaries Scotland Monograph 10.
- Fierville, Ch. (1881) : *Documents inédits de Philippe de Commines*, Paris.
- Fourteau-Bardaji, A.-M. (1987) : "L'église du Saint-Sépulcre", in : Bourdu 1987, 35-40.
- Graves, C.-P. (1995) : "Window Glass", in : Fawcett & Gallagher 1995, 110-113.
- Grodecki, L. (1976) : *Les Vitraux de Saint-Denis*, Paris.
- Groux, S. A. (1995) : *Retable de la Renaissance en pierre polychrome du XVI^e siècle : Étude préalable*, octobre 1995, Groux, S. A. Restauration d'œuvres d'art, rapport inédit.
- Guérin, P., éd. (1881) : *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France (1302-1333)*, *Arch. hist. Poitou*, 11, Poitiers.
- Guidini-Reynaud, J. (2003) : "Picture et Veyerier : Le vitrail en Provence Occidentale, XII^e-XVII^e siècles", *Corpus Vitrearum*, Paris.
- Hardy, M.-C. (1989) : "Le couvent des Cordeliers de Périgueux : archéologie et architecture", *Aquitania*, 7, 119-141.
- Imbert, H. [1870] 1985 : "Histoire de Thouars", *Mém. Société de statistique, sciences et arts des Deux-Sèvres*, 2^e série, X.
- Jouquand A.-M. et al., (2000) : *La fouille de l'îlot des Cordeliers à Poitiers*, DFS, SRA Poitou-Charentes, INRAP Pessac.
- Lagabrielle S. et B. Velde, (2005) : "Evolution of French Stained glass composition during the Middle Ages – analyses and observations, made on the Cluny Collection", in : *Association internationale pour l'histoire du verre, 16^e Congrès*, Londres, 341-346.
- Ledain, B. (1858) : *Histoire de la ville de Parthenay, de ses seigneurs et de la Gâtine du Poitou*, Poitiers.
- (1865) : "Journal historique de Denis Généroux, notaire à Parthenay (1567-1576)", *Mém. Soc. Statistique, Sciences et Arts du dép. des Deux-Sèvres*, Niort.
- Ledain, B. (1897) : *La Gâtine historique et monumentale*, Niort.
- Lillich, M.-P. (2007) : "The stained glass Spolia in the south transept of the Reims cathedral and Rémois ecclesiastic seals", *Gesta*, 46, 1-18.
- Magné, L. (1992) : *Le fonds Bélisaire Ledain, XIV^e-XVIII^e siècles, de la bibliothèque municipale de Poitiers. Traitement archivistique et proposition de classement*, Mémoire de Maîtrise, université de Mulhouse.
- Picou, F. (1984) : "Églises et couvents de frères mineurs en France : recueil de plans", *Bull. Archéo. du Comité de Travaux Historiques et Scientifiques*, 17-18, fasc. A, 115-176.
- Vincent, J.-B. (1931) : *Les Juifs en Poitou au Bas Moyen Âge*, Paris.
- Viollet-le-Duc [1868] (1997) : *Dictionnaire de l'architecture médiévale*, réédition 199, Poitiers.
- Volpi, P. (2003) : *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge*, Paris.
- Ward, S.-W. (1990) : *Excavations at Chester lesser medieval religious houses*, Grosvenor Archeological Museum, Excavation Survey Reports 6.